

Juin

1959

MONTRÉAL

N° 222

Relations

Les retraites fermées au Canada: 1909-1959

Joseph-P. ARCHAMBAULT

La croisade du grand logement

Maurice LAMARCHE

Rockefeller, Conant et l'éducation

Jean GENEST

Note sur la diversité des opinions en démocratie

Robert BERNIER

Le mystère des diplomates évincés ■ ■ ■ ■ ■ Joseph Ledit
La communauté « socialiste » de Jérusalem ■ ■ ■ ■ ■ Luigi d'Apollonia

*Gaffe à Radio-Canada — Faut-il crier Viva Castro?
Compétence et honnêteté chez les fonctionnaires*

35¢

REVUE DU MOIS

SOMMAIRE

Juin 1959

Éditoriaux 141

Compétence et honnêteté chez les fonctionnaires. — Gaffe à Radio-Canada. — Faut-il crier Viva Castro?

Articles

NOTE SUR LA DIVERSITÉ DES OPINIONS
EN DÉMOCRATIE Robert Bernier 143

LA COMMUNAUTÉ « SOCIALISTE » DE
JÉRUSALEM Luigi d'Apollonia 145

LES RETRAITES FERMÉES AU CANADA:
1909-1959 Joseph-P. Archambault 147

ROCKEFELLER, CONANT ET L'ÉDUCATION. Jean Genest 149

LA CROISADE DU GRAND LOGEMENT Maurice Lamarche 152

Avec ou sans commentaires 154

Quelques devoirs des fonctionnaires.

Au fil du mois 156

Polyphonie grégorienne. — Réussir un livre pour la jeunesse. — Vers la justice scolaire en France. — Nos revues d'infirmières. — Pour prolonger l'œuvre de la préparation au mariage. — Un obstacle majeur: la vulgarité.

Articles

LE MYSTÈRE DES DIPLOMATES ÉVINCÉS Joseph Ledit 159

AU ROYAUME DU RIRE Georges-Henri d'Auteuil 161

Les livres 162

Le pape nous parle 166

Notes bibliographiques 167

Revue des revues 168

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Richard ARÈS.

Rédacteurs : Luigi D'APOLLONIA (Vie religieuse et Politique internationale), Jacques COUSINEAU (Vie ouvrière), Joseph-H. LEDIT (Horizon international).

Collaborateurs : Joseph D'ANJOU, Joseph-P. ARCHAMBAULT, Marcel MARCOTTE.

Secrétaire de la rédaction : Georges ROBITAILLE.

Administrateur : Albert PLANTE.

Publicité : Jacques SÉGUIN.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: Canada: \$4 par année. Hors du Canada: \$5. Le numéro: \$0.35. Relations est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le Canadian Index, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

L'épargne

Solution à plusieurs problèmes

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

**L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

1344 est, rue Sherbrooke

— MONTRÉAL

LA. 1-3698

Editoriaux

Compétence et honnêteté chez les fonctionnaires

POUR REMPLIR ses tâches toujours plus nombreuses et variées, il faut à l'État moderne toute une armée de fonctionnaires. A quelque niveau de gouvernement que nous soyons: fédéral, provincial ou municipal, l'excellence des services administratifs se mesure, pour une part essentielle, à la qualité des fonctionnaires. Souvent leur contribution au bien public sera plus importante que celle de leurs chefs politiques.

Que le fonctionnaire ait, comme le gouvernant, ses devoirs propres, nul ne le conteste, mais il est bon de les rappeler de temps en temps. S. Exc. Mgr Coderre, en sa récente lettre pastorale (voir pages 154-155), en retient deux, sur lesquels nous voudrions à notre tour attirer l'attention: la compétence et l'honnêteté.

Aucune entreprise privée, qu'elle soit industrielle, commerciale ou financière, ne peut durer si elle s'encombre d'incompétences. De même, les gouvernements ne peuvent se permettre un tel luxe sans faillir à l'une de leurs tâches essentielles qui est de procurer aux citoyens la meilleure gestion possible dans les services publics. A Montréal, à Québec comme à Ottawa, ils ont le droit et le devoir d'exiger, de la part des fonctionnaires qu'ils emploient, une compétence de premier ordre, et ceux-ci à leur tour, à Montréal, à Québec comme à Ottawa, ont l'obligation d'acquiescer cette compétence s'ils ne l'avaient pas au moment de leur engagement ou, s'ils l'avaient, de la maintenir au niveau des exigences de leurs hautes fonctions.

Le souci de l'honnêteté devrait, en tout cas, les y décider. L'Évêque de Saint-Jean rappelle à ce propos que les fonctionnaires doivent « fournir consciencieusement le travail pour lequel ils sont engagés »; qu'ils ne peuvent « exiger ou même recevoir sans mot dire un paiement notable pour des besognes qu'ils n'auraient pas accomplies »; qu'ils sont inexcusables s'il leur arrive de perdre leur temps, « de travailler souvent au ralenti, de majorer dans leurs rapports le temps exigé pour telle besogne, de se faire payer des vacances sous prétexte de voyages indispensables à leur fonction, de se faire rétribuer une assistance fictive ou effrontément paresseuse à des congrès importants ».

De même, il n'est pas permis aux fonctionnaires « de s'approprier sans vergogne une partie du matériel mis à leur disposition par l'État, de le gaspiller à la légère, de le détériorer à plaisir, de le fournir discrètement à leurs amis ». Aucune coutume, aucune autorisation même ne sauraient justifier « les gaspillages et l'accaparement qui se pratiquent dans certains services publics ». D'ailleurs, ajoute la Lettre pastorale, « tout fonctionnaire doit se rappeler que la justice lui impose de restituer à l'État soit les biens qu'il aurait dilapidés soit les objets mis à sa disposition qu'il aurait détériorés. Ce devoir de restitution s'impose encore à celui qui n'a pas fourni consciencieusement la somme de travail requise par sa fonction et correspondant aux honoraires qu'il a reçus ».

Tous les employés de gouvernements, à quelque niveau que ce soit, devraient modeler leur conduite d'après ce code moral du fonctionnarisme, tout particulièrement les fonctionnaires catholiques. Car il importe souverainement au bon renom de leur foi que leurs mœurs publiques, leur compétence et leur honnêteté soient à la hauteur des exigences de la religion qu'ils professent en leur personne.

Gaffe à Radio-Canada

APRÈS tant d'autres, même si c'est bien tardivement, il nous faut protester avec énergie contre le spectacle indigne présenté par Radio-Canada le soir de la béatification de la Mère d'Youville, première canadienne de naissance à recevoir un tel honneur. Si énorme fut l'impair qu'il a déclenché par tout le peuple une avalanche de protestations et que les dirigeants montréalais du poste CBFT ont dû offrir de très humbles excuses à la communauté des Sœurs Grises. L'affaire a même rebondi à la Chambre des Communes, le ministre du Revenu national, M. Nowlan, n'ayant pas craint, en effet, de la qualifier de « très, très grave », après avoir publiquement reconnu qu'une pareille émission « a offensé sans doute, et à juste titre d'ailleurs, non seulement les Canadiens français de ce pays, mais aussi les catholiques en général ».

Qu'on ait jugé bon d'étaler, durant une heure et demie et devant des centaines de milliers de specta-

teurs, les prétendues mœurs dissolues de nos ancêtres, voilà qui est déjà passablement grave de la part d'un organisme qui a l'ambition d'éduquer notre peuple, mais qu'on ait poussé l'audace jusqu'à présenter cette turpitude, le soir même de la béatification de la Mère d'Youville, comme un hommage du Canada français à la nouvelle bienheureuse, voilà qui devient, pour reprendre les mots mêmes de M. Nowlan, « très, très grave ». Comment à Radio-Canada ne s'est-on pas rendu compte qu'un téléthéâtre païen, suant le péché et vide de toute action de la grâce, était d'une souveraine inconvenance en pareille occasion, un « monstre » vraiment, comme l'a écrit quelqu'un ?

L'événement révèle une telle inconscience chez tous ceux qui y ont participé, un tel manque de jugement et de sens chrétien chez les responsables, qu'on reste interdit et profondément inquiet. CBFT, lors du décès de Pie XII, avait si bien fait les choses, il s'était mérité des félicitations unanimes ! En six mois, la situation à CBFT se serait-elle donc à ce point détériorée ?

Le vrai sens pour nous de cette fête, S. S. Jean XXIII le dégagait devant les Canadiens qu'il recevait en audience dans l'après-midi du 3 mai, quelques heures seulement avant l'éclaboussure montréalaise :

L'amour surnaturel des pauvres, des malades, des déshérités, fut le ressort secret qui anima cette grande âme. Être bon, être simple, plein de respect et de délicatesse pour ceux qui souffrent, qui sont humiliés par leur condition physique ou morale; répandre parmi eux le sourire et le réconfort de l'amitié; faire rayonner sur tous la chaleur d'une charité constamment renouvelée dans la méditation du cœur du Christ: voilà, n'est-ce pas, chers fils et chères filles, la grande leçon que vous emporterez de la glorification par l'Église de la bienheureuse Marie-Marguerite d'Youville.

Cette grande leçon qu'on n'a pas, à Radio-Canada, le soir du 3 mai, su comprendre et nous redire, le peuple, lui, l'eût accueillie avec gratitude. Sa réaction indignée démontre que le sens chrétien est demeuré chez lui plus vif et plus exigeant que chez les responsables de *la Plus Belle de céans*. C'est à se demander qui aurait le plus besoin de se faire éduquer: le peuple foncièrement chrétien qui a vu juste, ou certains petits maîtres païens qui se sont fourvoyés ?

La télévision exerce une influence trop considérable sur les esprits et les cœurs pour qu'on l'abandonne en notre pays aux mains de gens dépourvus d'esprit chrétien ou du sens de leurs responsabilités. Auteurs, artistes, réalisateurs, promus au rôle d'éducateurs du peuple, doivent connaître et accepter loyalement *toutes* les exigences de leur haute et délicate mission. A la compétence technique, aux dons artistiques, il leur faut joindre tout au moins le souci de respecter, même de promouvoir les valeurs spirituelles qui ont modelé chez nous l'âme populaire et qui constituent, à la face du monde entier, notre seul titre authentique de grandeur. Faire prendre à tous ses employés pleine conscience de leurs responsabilités à l'égard d'un

peuple chrétien, voilà quelle devrait être, après cette triste aventure, la grande préoccupation de la Société Radio-Canada.

Faut-il crier Viva Castro ?

FIDEL CASTRO est venu à Montréal et est reparti sans rien nous dire d'essentiel. A un journaliste qui l'interrogeait sur l'influence communiste à Cuba, le *libertador* répliqua qu'il n'était pas au pouvoir pour persécuter les communistes. C'était répondre à côté: il y a une certaine différence entre persécuter les communistes et leur abandonner des postes-clés. Les journalistes, éblouis ou manquant simplement de cran, n'osèrent reposer la question importante.

Tout le monde sait que Fidel Castro a accepté la collaboration des communistes, collaboration qui n'en était pas une puisqu'ils ne poursuivaient pas le même but que le « Mouvement du 26-juillet ». Aussi, dès le lendemain de la marche glorieuse vers la capitale, les choses commencèrent-elles à se gâter. Selon des observateurs très sympathiques à la cause de Fidel Castro, tels Dale Francis du *Our Sunday Visitor* et Stuart Novins, correspondant de *Columbia Broadcasting System*, les communistes ou leurs compagnons de route (ils donnent des noms) se mirent à noyauter l'armée, la police et les syndicats, et à se tailler la part belle au ministère de l'Instruction publique, à la radio, dans la presse, et jusque dans la direction du quotidien *Revolución*, organe officiel du « Mouvement du 26-juillet ». *Hoy*, quotidien franchement communiste, et *Revolución* seraient les deux seuls journaux qui utilisent le papier fait de bagasse (un résidu de la canne à sucre); tous les autres sont à la merci d'une hausse de tarif ou d'une politique d'autarcie économique. Par une surenchère à la liberté et le chantage, le parti communiste s'emploie hypocritement à se donner le beau rôle de parti nationaliste et patriotique. Une chasse aux sorcières se poursuit. Qui n'est pas pour Castro, est pour Batista; et il ne fait pas bon être pour Batista par le temps qui court à Cuba. *Temps nouveaux*, l'hebdomadaire communiste qui paraît, à Moscou, en russe, français, anglais, allemand, espagnol, polonais, tchèque, roumain et suédois, fait à peine mention de Castro. Dans un éditorial qui a pour titre *la Libération de Cuba* (n° 2, janvier 1959), on lit:

Le mouvement d'insurrection a gagné les masses. Le parti socialiste populaire de Cuba, parti des communistes cubains, l'a soutenu et y a fait participer les masses populaires. Il prit l'initiative de créer le Front démocratique de libération nationale.

Le peuple cubain a remporté une belle victoire. Il devra la consolider. Placé devant des problèmes nombreux, il ne pourra les résoudre que dans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes.

Et dans le numéro de février 1959 (n° 7):

La dictature sanglante de Batista, épaulée par les États-Unis, avait mis hors la loi le Parti socialiste populaire de Cuba... C'était hier. Mais aujourd'hui, le régime de Batista n'existe plus, tandis que le Parti socialiste populaire, à la tête de la classe ouvrière, agit énergiquement.

Que faut-il pour que le parti communiste agissant « énergiquement » fasse le pas dialectique, et cherche à installer une « démocratie populaire » aux portes de l'Amérique ? Peu de chose, semble-t-il : un épouvantail à l'intérieur du pays et un épouvantail à l'extérieur. L'épouvantail intérieur, ce sont les « problèmes nombreux », surtout d'ordre économique contre lesquels, s'ils viennent à s'aggraver, le parti pourra se présenter comme le seul champion efficace. L'épouvantail extérieur est déjà en place : l'impérialisme américain, ivre de sueur prolétarienne. Penser qu'un parti communiste, habile à exciter les passions et à manœuvrer les foules, capable de neutraliser l'armée et de compter sur la police (on prépare déjà des policiers de « choc », triés sur le volet), ne pourrait, avec les moyens d'information entre les mains, tenter un coup de force, c'est se rassurer à bon compte et se faire dangereusement illusion.

Dans cette Amérique latine où, depuis la chute d'un empire que l'Espagne croyait éternel, mûrissent, éclatent, réussissent, avortent et rebondissent les révolutions avec leurs épisodes d'imagination et de sang, les héros légendaires et les rêveurs téméraires, raconte

l'histoire, sont tous morts fusillés, exilés, assassinés ou rejetés dans l'ombre. Simon Bolivar, le type exemplaire, voyant l'Amérique qu'il avait faite, disputée par les tyrans et en proie à l'anarchie, avait cessé de croire dans la démocratie. « Celui qui sert une révolution, laboure la mer... », disait le héros fatigué.

Fidel Castro jouira-t-il de sa victoire à l'ombre de la Sierra Maestra comme George Washington retiré à Mount Vernon ? Donnera-t-il à son peuple, comme il le lui a promis, une « démocratie dure et pure » ? Nul, depuis Bolivar, n'a joui d'une pareille popularité. Derrière lui, tout Cuba a marché dans un rêve étoilé. Il n'est pas encore débordé par les communistes qui veulent lui ravir sa victoire sur une dictature exécutable. Un répit lui est laissé. Mais ou bien il restera chez lui, assumera ses responsabilités de chef d'un gouvernement démocratique qui ne sont pas celles d'un chef maquillard, et mettra à la raison les communistes, ou bien les communistes s'en débarrasseront et feront regretter au peuple, même le régime de Batista.

Faut-il crier *Viva Castro* ? Le sentiment le plus optimiste qu'on puisse nourrir pour le « Mouvement du 26-juillet », est encore, hélas ! un espoir inquiet.

NOTE SUR LA DIVERSITÉ DES OPINIONS EN DÉMOCRATIE

Robert BERNIER, S. J.

MÊME S'IL SE CROIT DÉMOCRATE, celui pour qui le gouvernement d'un seul reste un idéal auquel devrait tendre toute forme de gouvernement verra toujours dans la multiplicité des opinions un pis-aller qu'il faut réduire le plus possible. En conséquence, la liberté d'expression lui paraîtra une entrave à l'efficacité du pouvoir et à la marche de l'État. D'ailleurs, dira-t-on, la vérité n'est-elle pas une ? L'idéal ne serait-il pas que celui qui possède la vérité la fasse triompher dans tous les esprits et forge l'unité des volontés sans laquelle le bon gouvernement est impossible ?

Que devient la démocratie dans cette perspective si étrangement accordée aux instincts autocratiques ? A toutes fins pratiques, puisque chacun croit ses vues justes et les vues contraires erronées, donc nocives et, à la limite, destructrices du bien commun, la démocratie apparaît comme le droit de chacun de lutter pour le triomphe de ses vues en essayant d'empêcher l'expression des vues adverses ou, tout au moins, de contrecarrer leur influence sur le gouvernement de la cité.

Mais supprimer, quand on le peut, la liberté d'expression de ses adversaires ou la rendre inopérante par des pressions financières ou psychologiques sont

les plus sûrs moyens de discréditer et de miner la véritable démocratie.

La multiplicité des opinions en démocratie

La démocratie politique est organisée en vue de permettre aux besoins et aux volontés de tous de se manifester. Ses institutions et structures visent à rendre possible la constante prise de conscience de ce qu'exige l'ensemble organique des valeurs librement poursuivies par chacun. Et l'autorité en démocratie n'est que l'organe en qui se termine cette prise de conscience et qui est chargé d'assurer les conditions de cette libre poursuite de valeurs.

Le gouvernement démocratique suppose, par conséquent, un peuple d'hommes libres, conscients de leurs responsabilités, prenant eux-mêmes l'initiative de leur vie, de leur genre de travail et des associations qu'ils jugent utiles de former. Tout le contraire d'une masse d'exécutants.

Ainsi donc, la forme démocratique de gouvernement est conçue de manière à susciter la découverte, par le peuple et ses représentants, des conditions requises pour que puissent se donner libre cours les virtualités créatrices encloses en chacun, sans étouffer celles des autres. Ce sont les impératifs de cette prise

de conscience collective, et non, comme en dictature, la volonté personnelle du chef de l'État, que les pouvoirs législatif et exécutif ont pour tâche de traduire en politique d'administration et en mesures administratives.

On voit pourquoi il ne s'agit pas, en démocratie, d'assurer le triomphe de l'opinion de qui que ce soit, et quelle qu'en soit la valeur, sur les opinions, jugées puérides et vaines, d'une masse sans éducation politique. Ce qu'il s'agit d'assurer, c'est la surveillance constante, par le peuple, des détenteurs de l'autorité et la possibilité de les changer par des moyens institutionnels, la liberté de parole, de presse et de suffrage, l'égalité des droits, une société politique empruntant les traits d'une fraternité d'adultes plutôt que de la soumission à l'autorité paternelle.

Il n'est peut-être pas inutile de le faire remarquer : puisqu'il s'agit de favoriser la liberté d'expression et l'épanouissement des virtualités créatrices personnelles, ce serait une contradiction dans les termes, à l'intérieur d'une démocratie déjà constituée, que de considérer comme expressions d'un droit démocratique les opinions et les actes qui tendent explicitement et directement à supprimer les libertés constitutives d'un peuple au sens plein du mot, à détruire la démocratie elle-même. Si on les tolère, ce ne peut être que pour des motifs prudentiels. Une saine démocratie tient pour intangible la volonté commune qui lui a donné naissance.

La prise de conscience en vue de laquelle le régime démocratique est structuré porte sur *le sens actuel* du développement humain global qui résulte des activités créatrices multiformes d'hommes libres et responsables. Pour qu'elle puisse s'effectuer, la multiplicité des opinions est nécessaire, non à titre de concession à l'amour-propre de ceux qui ne jouissent pas de l'ampleur de vues suffisante pour discerner les besoins réels du pays, mais parce que tous les biens intégrés dans la vie de la communauté doivent, autant que possible, être signalés à l'attention du parlement et du gouvernement.

Bien plus, cette multiplicité se révèle même, sous un aspect capital, nécessaire *divergence* d'opinions.

La divergence des opinions en démocratie

La pensée collective portant sur les exigences du bien commun politique est soumise à des lois psychologiques bien déterminées.

En premier lieu, il s'agit d'une connaissance pratique qui atteint progressivement non une vérité spéculative, mais *ce qui est à faire*. Ce qu'elle saisit, ce sont les exigences de réalisations concrètes. C'est donc une connaissance qui crée perpétuellement son objet, un peu à la manière dont l'artiste crée la connaissance qu'il a de son poème ou de son tableau à mesure qu'il le fait.

Qu'il s'agisse de pensée individuelle ou de pensée collective, le propre d'une connaissance créatrice, c'est de saisir, successivement, d'abord les exigences toujours nouvelles de l'œuvre à faire, ensuite la forme concrète sous laquelle les développements nouveaux s'intégreront dans l'œuvre commencée. La pensée créatrice oscille entre un élan vers la découverte, qui, à première vue, semble ne pas jaillir du déjà fait et même tendre à le supplanter, et un retour qui aperçoit la nécessité et la possibilité d'intégrer le nouveau dans l'ancien. Ces deux temps sont nécessaires au développement de l'œuvre. Sans le premier, on n'avance plus, sans le second, on recommence perpétuellement à zéro.

En deuxième lieu, dans le cas de la pensée collective, l'oscillation entre l'élan créateur et l'effort intégrateur sera forcément longue et lente, vu le grand nombre de pensées et d'options individuelles mises en cause et l'ampleur de l'objet qu'il s'agit d'atteindre. On soupçonne la complexité du phénomène lorsque cet objet n'est rien moins que le bien commun de la communauté entière.

Les partis politiques ont, à cet égard, un rôle important à jouer. L'oscillation se produira plus facilement s'il existe des organismes représentant l'un et l'autre de ses deux temps et constamment disponibles pour prendre en charge les exigences du moment. Une fonction des partis consiste donc à entretenir et à manifester les exigences de création ou d'intégration nécessaires à l'évolution de la communauté politique et, le moment venu, par l'exercice du pouvoir, à diriger cette évolution dans le sens requis par la conjoncture historique. Ce qui n'implique pas un régime de deux partis seulement. Il sera souhaitable que de nouveaux partis s'organisent si les anciens n'assurent plus les conditions d'une politique créatrice.

La diversité d'opinions nuisible à la démocratie

L'analyse des raisons qui fondent la diversité d'avis essentielle au régime démocratique permet, du même coup, de mieux distinguer les manifestations d'opinion et manières d'agir qui, loin de pouvoir se réclamer du principe de la libre compétition, en faussent le sens et tendent à détruire la démocratie.

Entrent dans cette catégorie : toute pensée politique qui cherche son inspiration idéologique dans les conceptions sous-jacentes aux régimes autoritaires de droite ou de gauche ; à l'intérieur du champ d'une nécessaire discussion sur les exigences actuelles du bien commun, les manières de s'exprimer qui tendent de soi à supprimer les avis contraires au sien plutôt qu'à les équilibrer, comme de proclamer sans cesse que son parti incarne seul les valeurs vitales de la nation et de discréditer à priori toutes les prises de position d'un autre parti ; tout effort pour mettre le gouvernement au service des intérêts et besoins d'un groupe contre d'autres intérêts et d'autres besoins

qu'on empêche l'électorat de découvrir; toutes institutions et pratiques, prévues par la législation ou tolérées par le pouvoir exécutif ou le pouvoir judiciaire, qui ouvrent la porte à une discrimination quelconque entre les électeurs, privent une partie du peuple de son droit de suffrage ou faussent les résultats des élections; les pressions qui visent à lier irrévocablement à la cause d'un parti un secteur de la population, ou

le fait d'épouser soi-même la cause d'un parti au point qu'on n'est plus capable d'apprécier avec objectivité la valeur des programmes électoraux.

La démocratie est toujours menacée. Elle est toujours à reconquérir. Là, d'ailleurs, réside sa valeur. Elle oblige le peuple tout entier à rester vigilant. L'esprit démocratique, dans la mesure où il est vivace, témoigne que l'intelligence refuse d'abdiquer.

LA COMMUNAUTÉ « SOCIALISTE » DE JÉRUSALEM

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

SAINTE LUC est celui des évangélistes qui insiste le plus sur la pauvreté chrétienne. Les quatre malédictions contre les riches, le dégoût de Jésus pour ces pharisiens « qui aimaient l'argent », la parabole du pauvre Lazare et celle du fermier « dont les terres avaient beaucoup rapporté » et qui thésaurisait pour lui-même, l'insensé, « au lieu de s'enrichir en vue de Dieu », on ne les trouve que dans son évangile, et ce conseil aussi d'inviter à dîner ni les parents ni les riches voisins mais les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles : « Heureux seras-tu alors de ce qu'ils ne sont pas en état de te le rendre ! » Rien d'étonnant donc si, racontant dans les Actes des Apôtres, les origines de l'Église, saint Luc rappelle avec quelle ferveur la première communauté de Jérusalem pratiquait l'amour fraternel dans une pauvreté volontaire et joyeuse.

*

Il le fait à deux reprises et, à deux reprises, emploie l'expression : À chacun selon ses besoins ! que les « socialistes », qui ne lisent pas la Bible, attribuent à un certain Karl Marx...

Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.

Ce passage est tiré du chapitre II des Actes. Avec une admiration évidente, saint Luc y revient un peu plus bas, à la fin du chapitre IV :

La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun...

Aussi parmi eux nul n'était dans le besoin; car tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, apportaient les prix de la vente et le déposaient aux pieds des apôtres. On distribuait alors à chacun suivant ses besoins.

C'est cette mise en commun des biens qu'on a appelé, d'un anachronisme hardi, le socialisme ou le communisme de Jérusalem. A la suite de Renan, certains historiens rationalistes se contentent de voir, dans ces conversions nombreuses et ces tableaux de la vie chrétienne primitive, des peintures idylliques, rêvées par saint Luc. Les socialistes, eux, faisant flèche de tout bois à des fins électorales, y trouve l'idéal de la société politique : « Le doyen rouge de Cantorbéry a raison. Les prêtres progressistes que vous

excommuniez et les partisans de la main tendue à qui vous refusez les sacrements sont dans le mouvement de l'histoire de l'Église. »

La difficulté n'est pas très sérieuse. Il y a, dans la Bible, des passages qui donnent aux exégètes et aux historiens beaucoup plus de fil à retordre.

Et d'abord, à lire l'Évangile sans parti-pris, on se rend vite compte qu'il ne s'y trouve pas une parole condamnant la richesse en soi, comme il ne s'y trouve pas une parole bénissant la pauvreté en soi. Ce que Jésus dénonce et couvre de ses malédictions, c'est la richesse source d'égoïsme, de jouissance et de superbe. Quant aux tableaux que peint saint Luc de la première communauté de Jérusalem, ils n'ont pas plus trait à la société socialiste qu'à la zone de libre-échange ou au Marché commun. Il s'agit de vie religieuse, et nullement du bien commun temporel, fin de la société civile. Ce que saint Luc admire et ce qui est touchant dans l'expérience communautaire de Jérusalem, c'est la charité du Christ : la charité qui détache, dépouille et vide.

Ivres, à cette troisième heure de l'Église, de la grâce abondante des prémices, les premiers chrétiens partagent et donnent. Ils pensent moins à se dépouiller de leurs biens « aux pieds des apôtres » qu'à s'entr'aimer, selon le commandement du Seigneur, et à faire servir ce que chacun possède au bonheur de tous. C'est déjà saint Martin qui coupe son manteau en deux; saint François d'Assise qui court après les voleurs pour leur porter l'argent qu'ils n'avaient pas su découvrir; Charles de Foucauld qui donne sa nourriture aux mendiants et quête la sienne. Saint Ignace, qui n'est pas poète pour deux sous mais qui est un amant, rédigeant sa grande *Contemplation pour obtenir l'amour*, prendra soin de faire deux remarques préliminaires :

La première, c'est qu'il faut mettre l'amour dans les œuvres plus que dans les paroles. La seconde, c'est que l'amour consiste dans l'échange qui se fait de part et d'autre, savoir que l'amant donne et partage à l'aimé ce qu'il a ou du moins une partie de ce qu'il a ou peut faire; ainsi en retour l'aimé à son amant. Et ainsi, si l'un possède la science, il donne à celui qui ne l'a pas; si les honneurs, si les richesses, et ainsi l'un à l'autre tour à tour.

Donnant à celui qui n'a pas, et ainsi l'un à l'autre, tels sont ces premiers chrétiens de Jérusalem. Aucun parmi eux ne songe à des revendications sociales même légitimes,

encore moins, on le pense bien, à la lutte des classes. Ils ne se réunissent pas pour élaborer une théorie économique-politico-sociale qui affranchirait les prolétaires ruraux de la Palestine, mais pour s'entretenir du Seigneur, des miracles de Pierre, du boiteux guéri qui s'est joint à eux, du mouvement admirable de conversions. Leur vie liturgique est intense: « Fidèles, comme le répète saint Luc, à la fraction du pain et aux prières. » Car le lien de leur amour fraternel est divin, et bien plus que les prodiges et les signes que les apôtres sèment sous leurs pas, ce pain qu'ils mangent en commun est le sacrement de leur unité. « Parce qu'il y a un seul pain, nous sommes, malgré notre nombre, un seul corps, car nous participons à ce seul pain », écrira saint Paul aux Corinthiens leur inculquant le même esprit, mais n'allant pas jusqu'à leur recommander de faire les choses comme à Jérusalem. On verra pourquoi.

*

Or ce qu'on fait par amour, on le fait librement. Et c'est là la deuxième caractéristique de la communauté « socialiste » de Jérusalem. Elle est tout à fait spontanée et volontaire. Les apôtres se gardent bien de l'imposer comme condition de salut. L'histoire qu'ils racontent de leur vocation: « Laisse ta barque, Simon; laisse tes filets, Jean; laisse ta table d'échange, Matthieu; viens, suis-moi »; de même les récits qu'ils font de leur première mission: « Non, pas de sac, pas de bourse, mes amis. Cette tunique? Non, laisse. Libre comme le passereau »; les sentences du Seigneur qu'ils répètent: « Distribue tes biens aux pauvres. Fais-toi un trésor là où la rouille ne ronge pas. Il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux »; tous ces exemples et ces enseignements sont, sans doute, pour beaucoup dans les fruits merveilleux de générosité qui mûrissent au plus secret des âmes. Les paroles des apôtres sont d'autant plus vivifiantes que le souvenir laissé par le Seigneur Jésus à Jérusalem est encore tout proche et luit au fond des cœurs. Les apôtres laissent faire la grâce, se contentant de la diriger. Ce régime de communauté de biens n'est pas, à proprement parler, une de leurs initiatives. Ils l'acceptent, émerveillés, bien sûr, que leurs néophytes aient compris l'idéal de vie religieuse qu'eux-mêmes poursuivent. Mais ils ne perdent pas la tête, et stipulent que pareille interprétation des béatitudes est à conseiller non à commander: la pauvreté réelle ne liera que ceux-là qui s'y engageront. Spontanée, facultative, leur vie commune est, d'ailleurs, bien relative si on la compare à celle des ordres religieux qui vont naître. Même si « entre eux tout était commun », nulle part est-il fait mention de logis en commun, d'ateliers en commun, de champs en commun. On vendait et on partageait, et « nul ne disait sien ce qui lui appartenait ». Nul, non plus, ne s'érigait en faux témoins pour dire que le Seigneur, maudissant l'argent, avait maudit l'argent en soi (les biens de production, comme on dirait aujourd'hui), et qu'il avait d'avance dit son fait à ce petit paysan, nouvellement baptisé, qui sortait semer son champ, le cœur plein de belles paraboles.

L'histoire d'Ananie va nous éclairer. Ayant vendu une propriété (et rien ne dit qu'il n'avait que cette seule propriété), Ananie détourne une partie du prix, de connivence avec sa femme, et dépose le reste « aux pieds des apôtres ».

Ananie, lui dit alors Pierre, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, que tu mentes à l'Esprit-Saint et détournes une partie du prix du champ? Quand tu avais ton bien, n'étais-tu pas libre de le garder; et quand tu l'as vendu, ne pouvais-tu disposer du prix à ton gré? Comment donc cette décision a-t-elle pu naître dans ton cœur? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu.

La faute d'Ananie et de sa femme Saphire est d'avoir, par amour de l'argent, voulu tromper les apôtres. Pierre blâme le mensonge à l'Esprit-Saint; il ne conteste pas les droits de possession et de vente.

Cet épisode est une première ombre au tableau idéal. La communauté « socialiste » de Jérusalem, malgré sa ferveur rayonnante, n'était pas parfaite, la nature humaine étant ce qu'elle est. On vit, certes, des dépouillements admirables, tel celui de Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé, lévite originaire de Chypre, qui possédait un champ, le vendit, « apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres ». C'est sur cet exemple que se clôt le chapitre iv. Mais l'idylle cesse dès le chapitre suivant qui raconte la fraude d'Ananie, et au chapitre vi on entend monter contre les chrétiens qui parlaient hébreux les murmures des chrétiens qui parlaient grec: leurs veuves n'obtenaient pas leur juste part: « Dans le service quotidien, disaient les hellénistes, on négligeait leurs veuves. » C'était trop beau pour durer.

Du point de vue économique, l'expérience aboutit à un désastre. Vivant sans souci du lendemain, priant et s'entretenant, sous le portique de Salomon, de la vie de Jésus « depuis le baptême de Jean jusqu'à l'Ascension », attendant déjà, comme pensent beaucoup de commentateurs, la fin du monde et le retour du Christ, la communauté est portée par la consolation. Il faut manger tout de même. Et grugeant son fonds au jour le jour, voici que la petite communauté se cogne aux dures réalités de la vie. Elle est bientôt réduite à la misère et à la mendicité. « Parmi eux nul n'était dans le besoin », dit saint Luc. Ils le sont tous à présent. Saint Paul, dans ses lettres aux Corinthiens, aux Galates et aux Romains, demande l'aumône « en faveur des pauvres parmi les saints de Jérusalem »: les quêtes supplémentaires qui se font souvent dans nos églises, remontent, comme on le voit, à une antique tradition... Aux Thessaloniens qui discutent, eux aussi, de la venue du Seigneur et qui doivent se dire: « A quoi bon amasser sur terre? Amassons pour les cieux! », saint Paul donne cette règle: « Quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus! » Il y a une limite, pense-t-il, au devoir d'imprévoyance. Et surtout il en a assez des bavards qui passent leur temps à poser des problèmes, à en inventer quand il n'y en a pas, quittes à vivre au crochet d'autrui. Chose certaine, nulle autre communauté chrétienne ne reprit l'expérience « socialiste » de Jérusalem.

*

Oui, il est vrai, on n'a jamais recommencé l'expérience! Mais cette première communauté de Jérusalem n'a cessé tout de même de hanter les esprits. Les Pères de l'Église en parlent déjà comme d'un âge d'or, et les chrétiens de tous les temps l'ont vénérée, malgré ses imprudences, comme un des plus beaux exemples de vie chrétienne inspirés par les béatitudes. Vivant dans un monde voué à l'argent, ce mépris des biens de la terre bouscule toutes les sagesses hu-

maines et atteint ce vieux fond païen en chacun de nous qui ne veut pas disparaître. Nous savons aussi que les folies des disciples candides de l'Évangile sont aussi nécessaires que les plus sages administrateurs à une Église sans cesse sollicitée, comme le Christ au désert, par la tentation et les hommages de la richesse. Et puis, la nostalgie du royaume des cieus où nous serons tous, enfin, un dans le

Christ, habitera toujours l'âme chrétienne. Au cours des siècles, des hommes et des femmes poursuivront, au fond des cloîtres, le même idéal que les disciples à Jérusalem. D'autres, sachant que l'aumône est impossible à moins d'avoir des biens à distribuer, posséderont dans le monde comme ne possédant pas. Eux aussi sont des pauvres et les frères de ces premiers chrétiens.

LES RETRAITES FERMÉES AU CANADA

1909-1959

Joseph-P. ARCHAMBAULT, S. J.

L 20 JUIN 1909 naissait à Montréal une œuvre que son inspirateur appela: «l'œuvre qui nous sauvera». Titre prétentieux penseront peut-être quelques-uns. A y regarder cependant de près cette œuvre spirituelle mérite pleinement cette appellation. Qu'est-ce donc qui arrête le chrétien dans sa marche vers le but que son Créateur lui a assigné et dont ses parents et ses maîtres ont signalé l'importance? La légèreté, le manque de réflexion, l'attrait du plaisir ou des honneurs, l'oubli des grandes vérités, l'éloignement progressif de Dieu.

Or cette œuvre a précisément pour but de combattre ces déviations. Elle sort l'homme de son milieu habituel, le plonge dans une atmosphère de piété, l'oblige à réfléchir, à méditer, sous la direction d'un maître spirituel, les intentions de Dieu sur lui et les fautes dont il s'est rendu coupable, à rentrer enfin dans le droit chemin, muni de tous les secours dont il aura besoin pour ne plus s'en écarter.

Nouvelle au Canada, l'œuvre des retraites fermées fonctionnait déjà dans plusieurs autres pays: en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, au Portugal... et même dans les pays de missions. Les États-Unis devaient l'adopter huit jours après leurs voisins du Canada et ils en ont fait un grand succès; on y compte actuellement quatre-vingt-trois maisons régulières, qui lui sont exclusivement consacrées.

Les encouragements des souverains pontifes n'ont pas manqué à ces retraites puisque sous leur forme la plus en usage — les Exercices spirituels de saint Ignace — tous les papes depuis Paul V, à qui ils furent d'abord soumis, les ont loués ou approuvés, sauf trois ou quatre qui ne régnèrent que quelques mois ou quelques jours. Citons un premier texte. Il ne s'adresse pas à des chrétiens d'un autre âge, d'une autre mentalité, exposés à des dangers qui n'existent pas aujourd'hui, mais à des hommes de notre siècle car cette citation est datée du 29 juin 1952 et extraite d'une allocution du grand Pape que la mort vient de nous ravir.

Dans ces retraites, déclare Pie XII à un groupe de catholiques de Rome et du Latium, un grand nombre d'entre vous ont appris à bien prier, ont en quelque sorte découvert Jésus et commencé à l'aimer vraiment. Vos zélés directeurs pourraient citer plus d'un exemple des merveilleux effets de la grâce divine dans vos âmes,

et Nous exprimons le souhait que de généreuses aides matérielles et spirituelles permettent à des groupes sans cesse plus nombreux de profiter des retraites fermées. Notre vénéré Prédécesseur les estimait et les louait à un tel point, et Nous sommes Nous-même si persuadé de leur extraordinaire efficacité, que nous ne saurions assez recommander une œuvre si avantageuse. A l'imitation de Notre-Seigneur, qui se retirait dans le désert ou sur les montagnes pour prier, tous les saints et les chrétiens fervents ont tiré du recueillement et de l'oraison une lumière et une force surhumaine, spécialement quand ils se consacrent, sous la direction d'hommes spirituels experts, à la méditation des grandes vérités révélées par Dieu.

Quant à Pie XI, dont se réclame son successeur, il a consacré aux retraites fermées une encyclique *Mens nostra* où il écrit notamment:

Nos propres pays réclament des troupes d'élite de l'un et de l'autre clergé, et des bataillons serrés de pieux laïques qui, étroitement unis à la hiérarchie, l'aideront dans son apostolat et se consacreront, avec une industrielle activité, aux tâches laborieuses et multiples de l'Action catholique. Eh bien! vénérables frères, fort des leçons de l'histoire, Nous saluons les maisons des saints Exercices comme autant de cénacles dus à la divine Bonté, où les cœurs généreux, fortifiés par la grâce, éclairés par le flambeau des vérités éternelles et touchés par les exemples du Christ, voient clairement le prix des âmes, sentent s'allumer en eux la flamme du zèle, brûlent de servir dans l'état où une sage élection leur montre que leur Créateur les appelle et où ils apprennent, en même temps, l'idéal, les industries, les hauts faits de l'apostolat chrétien.

Rien d'étonnant que l'épiscopat canadien se soit montré heureux d'une telle initiative. La première brochure consacrée à ces retraites parut en septembre 1909 sous le titre *L'Œuvre qui nous sauvera* et le sous-titre: «La régénération de l'individu et de la société par les retraites fermées». Elle contient onze lettres d'archevêques et évêques, — dont S. Ém. le cardinal Bégin, Sa Grandeur Mgr Sbaretta, délégué apostolique au Canada, Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, — qui expriment leur joie de cette fondation et appellent sur elle les bénédictions du ciel.

Il fallut cependant attendre quatre ans et demi avant qu'une maison, exclusivement réservée aux retraites fermées, fut construite. Heureusement des retraites purent avoir lieu durant les mois d'été, de 1910 à 1914, à la Villa La Broquerie, à Boucherville; à la Villa Manrèse, à Québec, et au scolasticat des Pères Oblats, à Ottawa.

On s'efforça dès les débuts de grouper les retraitants par professions, sans exclure cependant les retraites d'associations ou de paroisses. Quels beaux groupes se succédèrent alors, d'année en année: juges et avocats, notaires, médecins, industriels, marchands, hommes d'affaires, employés de chemin de fer, ouvriers, voyageurs de commerce, etc.! Ceux-ci méritèrent la palme. Ils eurent peu à peu jusqu'à deux, trois, quatre et même cinq retraites par année. On y venait de toutes les régions de la province, et même d'au-delà. En 1914, ils fondaient l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de Commerce (A. P. C. V.). Déjà portés à l'apostolat par leur tempérament, leurs voyages et surtout leur profession, ils entreprirent, outre leur propagande pour les retraites, des campagnes mémorables contre le blasphème, pour la saine littérature, le respect du dimanche, etc.

Vingt-cinq ans après sa fondation, en 1934, l'œuvre des Retraites fermées comptait déjà quatorze maisons pour hommes et jeunes gens régulièrement constituées et toutes situées dans la province de Québec. Elles avaient reçu cent trente mille retraitants depuis l'année 1909. Nombreux furent les témoignages d'évêques, de prêtres, de laïcs, hommes et femmes, qui soulignèrent le bien accompli dans ces maisons en ce quart de siècle et les œuvres qui en étaient nées. Le plus important vint de Rome. Le cardinal Pacelli, alors Secrétaire d'État de S. S. Pie XI écrivit:

L'Œuvre des Retraites fermées, dont vous allez célébrer incessamment le vingt-cinquième anniversaire de fondation, a eu de si heureux développements et a donné de tels fruits sur le terrain de l'apostolat chrétien au Canada, que le Saint Père n'hésite pas à en faire l'objet de son plus vif intérêt et à féliciter de tout son cœur ceux qui lui consacrent leur zèle sacerdotal pour le plus sûr accroissement de la vie et de la piété chrétienne dans les rangs de l'Action catholique.

La formation d'une élite, d'apôtres catholiques, tel est bien en effet, au Canada comme ailleurs, le fruit principal des retraites fermées. Sans doute elles renouvellent d'abord l'individu et par lui sa famille. Grâce à ces exercices il y a plus d'hommes attachés à leur religion et qui la pratiquent fidèlement dans leur vie privée et publique; il y a plus de foyers unis, heureux, chrétiens, où les enfants sont élevés en vrais enfants de Dieu; mais surtout il y a plus d'apôtres, plus de militants au service de l'Église, plus de membres actifs de l'Action catholique. C'est l'élite qui sauvera la masse, une élite humble, dévouée, fervente, organisée; une élite qui, sous la direction de ses chefs spirituels, mettant de côté tout amour propre, toute vaine gloire, tout profit personnel, s'efforce de faire régner le Christ dans le milieu où elle vit.

En ces dernières années, grâce au zèle ardent d'un apôtre, les retraites de trente jours pour les prêtres se sont vigoureusement implantées dans notre province. On y fait les Exercices de saint Ignace, en observant strictement les additions ou directives de leur auteur, en particulier un silence absolu. Celle de l'an dernier au Grand Séminaire de Sherbrooke comptait soixante-trois retraitants. Cette année, il y en a deux au programme: la première eut lieu chez les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée et du sacre de Mgr de Laval au Canada; la deuxième se tiendra de nouveau à Sherbrooke où l'archevêque, retraitant lui-même et auteur d'une étude sur les Exercices, est heureux

de contribuer à cette œuvre dont on ne saurait exagérer l'importance pour le clergé de notre pays.

Le même apôtre a suscité des retraites de décision de six jours pour les élèves de nos collèges. Comme aux retraites de prêtres le silence est absolu. Il ne s'agit pas tant d'écouter que de prier, de méditer, d'amender sa vie. C'est le retraitant lui-même qui fait les exercices, non le directeur. Ce qu'on jugeait difficile, voire impossible, surtout pour des jeunes, s'est avéré non seulement possible mais attrayant: «Aventure spirituelle, écrit le président d'un groupe d'élèves retraitants, qui devait marquer et pour la vie, cela ne fait pas de doute, la plupart d'entre nous»; et un autre:

Ce que j'ai particulièrement aimé dans cette retraite c'est qu'il n'y avait pas de prédicateur, mais un conseiller. Le Père n'était là que pour expliquer les règles de saint Ignace et c'est moi, et moi seul, qui ai fait ma retraite, dans la paix de ma cellule, à réfléchir, à méditer... C'est de moi-même que je me suis confessé, converti: c'est une affaire entre Dieu et moi.

Il existe actuellement au Canada soixante-quatre maisons de retraites pour hommes, pour femmes et quelques-unes pour couples mariés, cinquante-trois de langue française et onze de langue anglaise. Elles sillonnent le pays d'un continent à l'autre, s'élevant de région en région comme autant de forteresses où chacun peut aller aguerrir son âme, apprendre le maniement des armes spirituelles, s'enrôler dans la milice des soldats de Dieu¹.

Quel bienfait incomparable pour un pays que ces bastions de prière et de réflexion solidement établis en terre mais orientés vers le ciel! Nous en rendons-nous suffisamment compte? Les utilisons-nous comme nous le devrions? Combien de chrétiens tièdes que ces trois jours de retraite enflammeraient de l'amour de Dieu et qui refusent ou hésitent à en profiter! Combien qui, pressés par leurs affaires, ne voudraient donner qu'un ou deux jours au plus à ce colloque avec leur Créateur et Sauveur et en accordent au moins le double à des parties de plaisir avec des amis!

* * *

Dans un livre intitulé *Figures catholiques* j'ai esquissé la physionomie morale de six de nos compatriotes, hommes de diverses professions qui, dans leur vie privée, familiale, publique, se sont efforcés d'agir constamment en catholiques éclairés, en catholiques apôtres: un homme politique, le sénateur Charles Bourgeois; un magistrat, le juge Albert Constantineau; un homme d'affaires, M. Edouard Gohier; un éducateur, M. Charles-Joseph Magnan; un voyageur de commerce, M. J.-Alfred Bernier; un chef ouvrier, M. Gaudioso Hébert.

Quels moyens ont permis à ces hommes, et à plusieurs autres que je pourrais nommer, de vivre ainsi unis à Dieu et soucieux avant tout de sa gloire? Leur retraite annuelle, leur fidélité aux résolutions qu'ils avaient prises, leur recours constant aux moyens de persévérance indiqués durant la retraite.

Puisse ce cinquantième anniversaire de l'œuvre des Retraites fermées au Canada lui attirer de nouvelles recrues et affermir les bonnes dispositions de tous ceux qui ont profité de ses bienfaits!

1. Les statistiques des cinquante années paraîtront bientôt.

Rockefeller, Conant et l'éducation

par Jean GENEST, S. J.

Le Père Jean Genest, directeur de Collège et Famille, présente deux études de grande classe et de grande actualité du monde états-unien.

EN 1958, AUX ÉTATS-UNIS, deux enquêtes, importantes par la personnalité de ceux qui les présidèrent comme par l'évolution qu'elles indiquent, ont secoué le monde de l'éducation. Elles ont donné les rapports Rockefeller et Conant que nos lecteurs ne peuvent ignorer, car ils expliquent l'orientation nouvelle que va prendre l'éducation publique chez nos voisins¹. Depuis longtemps les *high schools* publics étaient l'objet de critiques et d'études passionnées. Les événements internationaux, depuis la dernière guerre, ont rappelé la nécessité de la formation générale et l'importance de favoriser l'accession des jeunes aux valeurs intellectuelles. Ces deux rapports, sans critiques inutiles d'un passé maintenant défunt, prétendent indiquer les bases à partir desquelles doit s'opérer un redressement général de l'éducation secondaire.

L'indice de la population a ici grande importance. La population américaine dépasse 170 millions et montera en 1975 à 225 millions. Les moins de 24 ans s'élèvent en 1955 à 71,500,000; leur nombre s'élèvera en 1975 à 105,300,000, ce qui indique que la population de 15 à 19 ans (l'âge du *high school*) comptait, en 1955, 11,200,000 jeunes et en comptera, en 1975, 19,300,000. C'est plus que l'Allemagne, l'Angleterre et la France actuelles réunies.

La grande majorité des *high schools* publics (et beaucoup de *high schools* privés) suivaient le système Dewey. Ce système rejetait le passé ou n'y cherchait que de brèves explications du présent. Tout ne serait qu'hypothèse. Le rôle de la science serait, par l'étude des seuls faits, de bâtir des hypothèses jusqu'à ce que d'autres faits obligent à de nouvelles hypothèses. Le but de l'éducation selon Dewey est de préparer le jeune homme à la vie, à la vie en démocratie, de lui donner un métier, une tâche. L'utile et le pratique sont les critères de cet enseignement et de ses programmes.

Cette philosophie pragmatiste a été poussée par les disciples jusqu'à l'absurde; ils ont pratiquement vidé les programmes de leur contenu. Les élèves, invités à choisir les matières qui leur plaisaient davantage, optaient pour les cours faciles, d'intérêt immédiat; il en est résulté, dans l'enseignement des sciences et des humanités, une décadence qu'ont établie de multiples enquêtes. Sous prétexte de favoriser une éducation démocratique, on laissait les élèves les plus intelligents perdre leur temps et dédaigner les études supérieures. Une bonne partie de la jeunesse américaine se voyait condamnée par le *high school* public à la médiocrité intellectuelle. Le « vocationalisme » prenait le pas sur la formation de l'esprit, la multitude de cours disparates transformait le *high school* public en un cafétéria du savoir, la réduction générale des cours à des unités de

même cote (*unit system*) faisant perdre de vue la hiérarchie des valeurs et la déperdition des talents jamais soumis à l'effort.

Dispersion des études, atomation des cours, climat anti-intellectualiste, absence généralisée d'unité de pensée entre les esprits, inquiétude générale dans les collèges, les universités et le public, telle était la situation avant que paraissent les rapports que nous analysons.

James Bryant Conant

M. James Bryant Conant fut d'abord un spécialiste en chimie avant de devenir en 1933, à quarante ans, président de l'université Harvard; il le resta vingt ans (1933-1953). Il occupait cette charge quand fut publié en 1946 le fameux rapport de l'université Harvard (*General Education in a Free Society*). Il publia lui-même *Education in a Divided World, Education and Liberty, Modern Science and Modern Man*, tous ouvrages à lire si on veut connaître sa pensée et l'orientation de son rapport. Haut-commissaire à Bonn (1953-1955), puis ambassadeur auprès de la République fédérale d'Allemagne (1955-1957), il fut souvent conseiller officieux du gouvernement américain en matière d'éducation.

Sa compétence: aussi longtemps que M. Conant traite du rôle de l'université et de l'importance des sciences, on le sent en terrain connu et solide; dès qu'il quitte son terrain propre, il devient hasardeux et court. Ses limites en théologie, philosophie et culture largement humaine sont notables et sa conception de la démocratie est étroite. Parfois il recherchera les bases morales et spirituelles de l'éducation mais, laïcisant et pragmatiste, il n'arrive pas à un fondement valable. L'école publique l'intéresse parce qu'il y voit le « creuset » de l'esprit démocratique. Dans une retentissante conférence prononcée à Boston, le 7 avril 1952, M. Conant en vint à condamner toutes les écoles privées comme des atteintes à l'esprit démocratique; à Montréal, en mars 1959, il répétait cet autre avancé énorme de son rapport que seuls les *high schools* comptant 100 finissants sont assez populeux pour donner l'esprit démocratique; ce qui, incidemment, disqualifie plus de 15,000 *high schools* sur les 21,000 actuels.

M. Conant avait adopté comme programme scolaire les points de vue de la National Education Association, hérités de M. John Dewey². Ainsi « l'éducation générale devrait étaler comme en un large éventail les métiers à choisir » (*a wide spectrum of occupational goals*). En 1948, il précisait le minimum requis d'un finissant ou d'une finissante de *high school* au-dessus de la moyenne (après 12 ans d'études): « Les capacités minima exigibles chez un jeune homme ou une jeune fille au-dessus de l'habileté intellectuelle moyenne, à 17 ans, devraient être: écrire en anglais, maîtriser les mathématiques au moins en arithmétique et en algèbre élémentaires, et une certaine capacité de lire avec concentration et compréhension. » (*Education in a Divided*

1. Rockefeller Report, *The Pursuit of Excellence — Education and the Future of America*. Report V, by Rockefeller Brothers Fund, Doubleday & Co., Garden City, New York, 1958. Conant Report, *The American High School Today*. By Carnegie Corporation of New York. McGraw-Hill Book Co., New York, 1958.

2. La National Education Association vient de publier en 1959 par l'entremise de son Comité des *Educational Policies*, une brochure intéressante: *An Essay on Quality in Public Education*.

World.) Cette pauvreté éclaire le marasme où était tombé la *high school* public à la veille du rapport Conant.

Il fut préparé par une enquête dans 103 *high schools* en 26 États; M. Conant en visita lui-même 55. Les enquêteurs ont négligé les huit années d'école primaire pour s'en tenir aux quatre années de *high school*³.

Parmi les écoles secondaires visitées, les enquêteurs s'intéressèrent surtout aux *comprehensive high schools* qui centralisent, pour une région donnée, tous les cours possibles: d'arts et métiers, de commerce, de secrétariat, d'économie domestique, d'agriculture, d'éducation générale ou de préparation au collège, etc. La population de ces *high schools* devrait être au moins de 1,000 élèves (plus de 50 *high schools* aux États-Unis dépassent 5,000 étudiants). Car M. Conant a, en leur faveur, un préjugé qu'il n'emprunte pas à des postulats pédagogiques mais de philosophie sociale: « J'incline fortement à inclure le travail vocationnel dans un seul *high school* plutôt que à le répartir en plusieurs. Mes raisons sont largement sociales plutôt qu'éducationnelles. Je crois important pour l'avenir de la démocratie américaine qu'existe une aussi grande relation que possible au *high school* entre le futur professionnel, le futur artisan, le futur dirigeant industriel, le futur chef ouvrier, le futur vendeur et le futur ingénieur. Comme j'y ai souvent insisté dans mes écrits et dans ce rapport, je suis convaincu qu'une des doctrines fondamentales de la société américaine est l'égalité de statut dans toutes les formes de travail honnête ainsi qu'une égalité de chances. » (*Equality of Opportunity*, p. 127.)

Le rapport contient 21 recommandations comme celles-ci: améliorer le professorat, pas de pression indue dans la nomination des professeurs, diminuer le rôle du sport, exiger entre 15 et 20 heures de travail personnel par semaine, insister sur le travail et les matières essentielles sans céder aux activités parascolaires trop distrayantes, enfin promouvoir un minimum d'humanités modernes.

La troisième recommandation du rapport est capitale; elle établit les exigences d'un *high school* pour ses finissants: 4 années d'anglais; 3 ou 4 d'études sociales dont 2 d'histoire; 1 de mathématiques (algèbre ou mathématique générale); 1 enfin de sciences (biologie ou physique générale). Par année scolaire on entend un cours de 5 périodes de 45 minutes par semaine. Ce programme de base de 9 à 10 cours, avec devoirs à la maison, occupera plus de la moitié du temps des étudiants. Les autres cours seront choisis parmi les matières éligibles, avec l'approbation d'un conseiller spécialisé. L'on en fournira un par 250 à 300 élèves⁴.

On exigera une cote élevée en mathématiques, en sciences ou en langues (anglais et langue étrangère). Dans toutes les matières qui s'y prêtent on groupera les élèves selon leur capacité: doués, moyens, retardataires. Les intelligences vraiment supérieures (3% des élèves) pourront préparer durant leur dernière année, l'équivalent de la première année de *college*. De plus, chaque finissant recevra avec son diplôme une carte où seront inscrits les cours suivis et les points obtenus durant les quatre années de *high school*.

Le rapport veut qu'on favorise pour les élèves aptes au collège (15 à 20% des élèves), l'étude d'un programme plus complet: 4 ans de mathématiques, 4 ans d'une langue étrangère, 3 ans de sciences, 4 ans d'anglais, 3 ans d'études sociales, soit en 4 ans, 18 cours obligatoires. Ce programme suppose au moins 15 heures de travail personnel à la

maison chaque semaine. Quelle distance parcourue en dix ans par M. Conant et l'opinion publique, qui se reflète assez bien en ce rapport! On revient à un minimum de formation générale; le rapport distingue les matières essentielles des matières secondaires; il relève les exigences académiques et revalorise le travail intellectuel des plus doués; enfin il oriente le *high school* public vers un programme d'humanités à base de langues, de sciences et de mathématiques. Le rapport Rockefeller va plus loin encore.

Le rapport Rockefeller

Le rapport Rockefeller fut préparé sous les présidences successives de M. James R. Killian (président du Massachusetts Institute of Technology jusqu'à sa nomination comme assistant spécial du Président des États-Unis sur les aspects scientifiques des projets militaires), puis de M. Nelson A. Rockefeller (il démissionna avant sa candidature au poste de gouverneur de l'État de New York), et finalement de M. John W. Gardner, président de la Corporation Carnegie. Ces présidents assurèrent au rapport, avec les membres du Comité, un sérieux et un prestige que peu de publications de ce genre peuvent atteindre.

Le rapport Rockefeller accepte les principales recommandations du rapport Conant mais il le dépasse par l'ampleur de l'analyse des données, par sa conception plus profonde de la démocratie et par sa recherche des motivations et des valeurs propres à l'éducation. Si le rapport Conant représente la tendance jacksonnienne intéressée plutôt à la masse dont elle cherche à élever le niveau, le rapport Rockefeller représente la tendance jeffersonnienne, celle du Jefferson des *Notes on the State of Virginia*, insistant sur l'importance de développer une élite de l'esprit, parce qu'une démocratie, si elle ne peut se passer de spécialistes, peut encore moins se passer de sages.

Ainsi, l'automation, les métiers, les recherches, sans oublier la menace russe, demandent de plus en plus d'instruction, mais il faut nous attacher à la qualité et promouvoir les vertus intellectuelles. Trop de spécialistes s'avancent dans leur spécialité comme dans une impasse, faute de formation générale: « Nous devons par l'éducation préparer notre jeunesse à assumer des tâches inconnues plutôt que la préparer à des besoins déjà identifiés. » Cette tension entre les besoins de notre société actuelle et l'épanouissement de personnalités riches d'initiative, entre l'efficacité et l'esprit créateur, ne peut être surmontée que par la recherche de l'excellence.

Or la société américaine a accordé trop peu d'importance à l'excellence intellectuelle. Elle a cru que la démocratie signifiait l'égalité sous tous rapports. La démocratie véritable admet l'excellence à tous les niveaux sociaux et dans tous les métiers, et celle-ci dépend de l'intelligence, de la motivation et du caractère de chacun: « Un rendement excellent est une résultante de talent et d'idéal, d'intelligence et d'élan. Des aptitudes sans aspiration restent sans vie et inertes. » Il faut d'abord désirer l'excellence intellec-

3. On rencontre aussi la répartition: 6 ans de primaire, 3 ans de *high school* junior et 3 ans de *high school* sénior: l'équivalent au Québec de la 9^e à la 12^e année, ou au cours classique, de la méthode à la rhétorique.

4. Dès 1946, le rapport Harvard avait élaboré un programme sensiblement identique. On le retrouvera formulé à la page 100. Ce remarquable rapport est à lire.

tuelle, sentir en soi un certain appel à la grandeur, appel qui sourd des valeurs que la jeunesse est appelée à vivre et à défendre. Sans courage et sans dévouement, rien ne s'est jamais fait de durable. Beaucoup vivent sans but ou pour des buts médiocres (de « pacotille »). Les vraies raisons de vivre et d'étudier sont des valeurs religieuses, morales, sociales ou patriotiques.

Quarante-trois millions d'Américains, soit un sur quatre, fréquentent 150,000 institutions de savoir. Jamais un peuple n'a autant fait pour l'instruction. Cela cependant ne suffit pas, il faut aussi se rappeler que l'éducation ne se donne pas de façon mécanique mais humaine. Notre tradition de liberté fut l'œuvre de générations ardentes et opiniâtres qui, par leurs personnalités et leurs œuvres, alimentèrent notre civilisation occidentale. Les nations ne peuvent vraiment être grandes sans des valeurs d'excellence que poursuivent en tous domaines leurs jeunesses.

Loin d'opposer *high schools* publics et *high schools* privés, le rapport Rockefeller les juge nécessaires tous les deux. Plus se multiplient les groupes responsables intéressés à l'éducation, mieux est assurée dans les écoles la liberté et la vitalité, et plus aussi les institutions privées forcent les écoles publiques à maintenir un haut standard chez les administrateurs, les professeurs et les étudiants. Le rapport souligne les difficultés financières des institutions privées, souvent forcées de vivre d'expédients ou de n'accorder que des salaires inférieurs à leur personnel. Il suggère le moyen de sortir de cette précarité financière. Le rapport Rockefeller est ainsi beaucoup moins centralisateur que le rapport Conant et moins étroit dans sa conception de la démocratie.

Conséquences de ces deux rapports

1. L'influence, naguère incontestée, de M. John Dewey sur l'école publique est frappée à mort. Son système, exploité par des disciples à courte vue et longtemps considéré comme typique de la mentalité américaine, entre au musée des expériences malheureuses. Les rapports Conant et Rockefeller sont l'oraison funèbre, sans fanfare, de l'éducation dite progressive, du *life adjustment* et autres sornettes qui firent loi aux États-Unis et menacèrent de se répandre au Canada (cf. Dr Hilda Neatby, *So Little for the Mind*, 1953).

2. Le retour aux traditions est très sensible. L'école publique ne permettra sans doute jamais qu'on présente aux jeunes une conception théologique et philosophique du monde; d'un bout à l'autre de la nation cependant on cherche une certaine unité intellectuelle dans un humanisme moderne, basé sur une élémentaire connaissance de soi, des autres et du monde matériel. Le rapport Conant ne dit pas un mot d'une conception théologique et philosophique de la vie; le rapport Rockefeller réserve ces vues à la famille et aux différentes Églises. Les deux rapports rejettent seulement la formation par les spécialisations exclusives et reviennent au concept de la formation générale.

3. Sur la formation des professeurs, le rapport Rockefeller appuie la politique de l'Educational Policies Commission: « Chaque professeur devrait posséder une éducation libérale et une connaissance profonde de la matière qu'il enseigne. » Cela semble normal mais obligera à reviser les écoles normales (*teachers' colleges*) où la pédagogie était centrée exclusivement sur l'enfant plutôt que sur les matières à enseigner.

4. Plus de réalisme aussi dans l'adaptation à la nature humaine et de nuances sur la démocratie. Hier, paresseux et travailleurs, arriérés et surdoués finissaient presque tous par recevoir à la fin du *high school* un diplôme de même cote, l'apprenti forgeron comme l'apprenti physicien. Le diplôme n'avait plus de valeur. Le système des *unités*, les cours choisis dans l'immaturité, les cours offerts, multipliés au gré des parents et des grandes entreprises du voisinage, avaient transformé le *high school* en une foire à diplômes. A la Babel des dons répondait la Babel des cours. Le *high school* tendait au grégarisme conformiste et au nivellement des talents dans la médiocrité collective. Les rapports Conant et Rockefeller rappellent aujourd'hui qu'il faudra tenir compte de la différence dans les talents et qu'une nation doit apporter autant de soin à préparer ses élites qu'à instruire ses masses.

5. Les deux rapports enfin indiquent le besoin de réagir et de réaffirmer, dans un monde aussi divisé, la primauté de certaines valeurs non pratiques mais nécessaires, que nous pourrions appeler spirituelles. Surtout, selon le rapport Rockefeller, il faut redonner aux jeunes le goût du travail intellectuel et les éveiller au service d'une cause qui dépasse l'individu. Le pragmatisme vécu a montré ses insuffisances. Comment la jeunesse construira-t-elle rien de grand si ses chefs sont vides d'idéal? Une conception mesquine de la vie, en dépréciant les dons intellectuels, mène une nation à la médiocrité. Quinze ans de prospérité matérielle ne doivent pas faire oublier qu'une nation ne traverse les crises que si les âmes ont été entraînées à la grandeur.

Conclusion

Admirons la faculté de rebondissement du monde américain. Ce pays a de ces grands esprits capables de faire la critique franche et sereine d'une philosophie désastreuse de l'éducation. Ces personnalités ont su étudier une situation et proposer les réformes opportunes adaptées aux exigences imprescriptibles de la nature humaine comme aux besoins historiques de la nation.

Ces chefs sont intensément préoccupés de leurs responsabilités nationales. L'exemple d'une réussite de la démocratie autant que le sentiment profond d'une mission nationale les tournent vers la jeunesse pour l'inviter à prendre la vie au sérieux et à se dépasser.

Chez nous, certains esprits faussés appelleront cette conception un mythe! Ils ont pris comme tâche de rabaisser comme de la rhétorique et de la boursoufflure toutes les valeurs. Cette myopie tourne le dos à l'histoire. Toujours c'est l'invitation à la grandeur, à la discipline dans le travail, à l'énergie, au dévouement dans la poursuite d'un idéal à la taille d'une nation, qui a nourri les esprits constructeurs, orienté les parents et suscité les grands éducateurs. Concevoir autrement l'histoire n'est ni d'un historien ni d'un chrétien. « Les valeurs sont enracinées dans les faits, dit le rapport de l'université Harvard, p. 73, et l'idéal humain fait en quelque sorte partie de la nature. »

Les rapports Rockefeller et Conant confirment cette pensée de Gilson: « Plus il est démocratique, moins il tolère l'aristocratie, plus un pays a besoin d'une élite. » Or les élites se nourrissent d'une mission qui les dépasse et les guide comme des forces aimantées. Sans mission, une nation se désagrège. L'exemple américain devrait nous être un avertissement.

LA CROISADE DU GRAND LOGEMENT

Maurice LAMARCHE, S. J.

DANS « RELATIONS » DE MARS 1959, nous avons rappelé une fois de plus l'urgente nécessité de construire de grands logements pour les familles nombreuses et pauvres. Nous avons prouvé qu'une famille qui a déjà ou aura ou voudrait avoir, dix, douze ou treize enfants, a un véritable *droit* à ce que des logements existent qui puissent contenir facilement tous ces enfants. Une grosse famille, avons-nous dit, a droit à ce qu'il y ait de grands logements comme elle a droit à ce qu'il y ait de la bonne eau, de l'air non corrompu, de grandes écoles (écoles d'où soient bannis sans pitié les pupitres Dozois à quatre ou cinq étages) et de la lumière.

Une telle famille a droit à un logement grand comme une grosse ville de trois millions d'habitants a droit non pas seulement à un aqueduc mais à un *grand* aqueduc. Un comité d'aqueduc salubre à prix modique doit pouvoir comprendre qu'un aqueduc petit, si moderne et si coquet qu'il puisse être, ne remplacera jamais un aqueduc grand. Si le comité en question se montre incapable de saisir l'importance pratique de cette remarque d'élémentaire bon sens, et si la population est assez insouciant pour permettre à ce maladroite comité de prendre l'argent de tout le monde et de construire son aqueduc salubre non pas pour trois millions d'habitants mais pour un million... cette population, par son silence et son indifférence, aura bien mérité d'assister impuissante au spectacle d'immenses conflagrations dues au manque d'eau. L'ingénieur qu'on a chargé de construire l'aqueduc doit mettre de côté les calculs politiques. Seuls les calculs mathématiques doivent avoir voix au chapitre.

Aurons-nous de grands logements?

Le droit des familles nombreuses à un logement grand étant établi (nous n'avons pas l'intention de répéter ici les arguments que nous avons exposés dans l'article de mars), peut-on considérer comme certain qu'avant bien des années Montréal aura de grands logements? Est-il permis de raisonner pour le logement, comme on le fait, par exemple pour la pension de vieillesse? J'ai soixante-dix ans. Donc, j'ai droit à la pension de vieillesse. Donc, j'aurai certainement cette pension. A telle date, je recevrai mon chèque. J'ai des enfants. Donc, j'ai droit à l'allocation familiale. J'ai droit, disons, à cinquante-cinq dollars. Donc, je recevrai cinquante-cinq dollars. Pourrais-je continuer: « J'ai douze enfants. Donc, j'ai droit à un grand logement. Il n'y en a pas dans le moment. Mais, étant donné mon *droit*, on va certainement en construire. Automatiquement, avant un an ou deux, j'aurai un grand logement. Je commence déjà à faire des démarches pour le meubler. »

En bonne et haute administration, en administration de saint Louis, roi de France ou de saint Wenceslas ou de Garcia Moreno, on raisonnerait ainsi et on ne serait pas déçu. Mais les saint Louis se font rares... et il faut bien reconnaître que le *droit* à lui tout seul n'est pas toujours un argument efficace.

La nécessité des organisations syndicales en est la preuve la plus claire. Il semble bien que, chez les catholiques au moins, il ne devrait pas y avoir de syndicats. Pourquoi, en effet, se grouper en syndicats? Les traités de sociologie énoncent plusieurs raisons excellentes, mais le vrai motif, le motif décisif, c'est de constituer ainsi une force. Mais est-il vraiment à propos de créer cette force? Une telle force ne sera-t-elle pas nécessairement ou malhonnête ou inutile?

Si, en faisant agir cette force, vous obligez un patron à vous accorder des vacances ou un salaire auxquels vous n'avez pas droit, vous êtes injuste et malhonnête. Si, par ailleurs, vous avez vraiment droit à ces avantages, pourquoi recourir à la force? Puisque votre patron est catholique, il est impensable qu'il songe à vous refuser ce à quoi vous avez droit.

Approuveriez-vous le restaurateur qui, au moment de présenter sa note, pointerait chaque fois un revolver dans la direction de son client? Vous direz: « Je blâmerais absolument ce restaurateur. Il a tort de recourir à la force. La raison, c'est que le client dit toujours oui à la note présentée: « Vous avez droit à deux dollars. Voici vos deux dollars. » Mais le jour où le client aurait pris l'habitude de répondre: « Vous avez droit à deux dollars pour votre banquet, mais vous n'aurez rien », ce jour-là, je n'hésiterais pas à conseiller l'argument-pistolet. Or, il faut bien l'admettre, bon nombre de catholiques, consciemment ou non, appartiennent à cette catégorie du client qui dit non au droit.

Et c'est pour cela qu'il faut recourir à la force. C'est pour cela que les syndicats sont nécessaires, que certaines grèves sont permises et doivent recevoir l'appui de tous les hommes sérieux.

A l'homme qui parlerait ainsi, il faudrait donner raison. C'est un fait qu'on ne se passe pas facilement de la force. La sagesse veut que le droit se fasse accompagner par la force.

Le droit, la force, les réalisateurs

Les réalisateurs de Radio-Canada avaient pour eux le droit. Ils ont fini par triompher, mais ce n'est pas par le droit seul qu'ils ont ainsi triomphé. C'est par la force.

Les soixante-quatorze réalisateurs ont eu la bonne fortune de pouvoir compter sur des sympathisants d'une espèce rare: des sympathisants *actifs* et persévérants. Ces sympathisants « en esprit et en vérité », comme dirait saint Jean, capables de parler ferme et longtemps, capables surtout, pour la défense d'un principe, de sacrifier leur salaire, d'affronter les froids les plus rigoureux et la police et le cachot, capables de faire accepter à leur femme et à leurs enfants l'humiliation de recevoir l'aumône, ces sympathisants firent un tel tapage qu'enfin l'opinion publique s'émut.

Trop souvent, en haut lieu, l'opinion publique c'est toute la loi et les prophètes. Le premier commandement, c'est: « Gare à l'opinion publique. » Les neuf autres, en tout semblables au premier, sont: « Gare à l'opinion publique. » Il ne faut pas sortir sans consulter Dorval. Il ne faut pas penser, encore moins agir, sans consulter l'opinion publique.

L'opinion publique s'émut donc. Une brise pro-réalisateurs commença de souffler. Et puis la brise s'enfla en un grand vent. Et le vent devint tornade. Ce qui devait arriver arriva. Tout bonnement et tout simplement les réalisateurs obtinrent la permission de s'associer. Plus avait fait violence que douceur...!

Les familles nombreuses, le droit et la force

Comme les réalisateurs ont droit de se grouper dans une véritable association, les familles nombreuses ont droit d'être logées dans des habitations grandes. Mais ces familles réussiront-elles jamais à obtenir justice? Que devraient-elles faire pour qu'on consente à les entendre? Quel conseil faudrait-il donner à la petite fille pauvre dont le teint pâle, les

grands yeux cernés et la toux précoce prouvent déjà à l'évidence que le taudis ne devrait pas exister, qu'il est mauvais, qu'il fane implacablement tout ce qu'il touche? Nous lui dirions ceci: « Tu as droit de vivre. Ne te laisse pas mourir ainsi. Demain, présente-toi à l'Hôtel-de-ville et réclame un logement plus vaste. Si on te refuse, fais comme les réalisateurs: emploie la force. Avec la force, tu obtiendras tout. »

Il y a évidemment une difficile objection: à quelle force cette enfant de huit ans fera-t-elle appel? Qui va consentir à appuyer sa démarche? Le Nabet et l'Artec ou la C. T. C. C.? Les avocats peut-être ou les plombiers ou les épiciers?

La chose est fort douteuse. Bossuet fait observer que le pauvre est un mauvais cas. On préfère ne pas s'en occuper. Par ailleurs, on n'ose pas l'abandonner complètement. Alors, on trouve une solution moyenne: on l'abandonne... à la Providence. *Tibi derelictus est pauper.* « C'est à vous, Seigneur, que le pauvre est abandonné. »

Cela se comprend un peu. Chacun a ses problèmes personnels, sa vocation et son devoir d'état. Le plombier répare les tuyaux. C'est son devoir d'état. En dehors de cela, il ne se connaît pas de vocation sociale. L'épicier n'a pas non plus de vocation sociale. Son devoir d'état, c'est de vendre ses légumes. Quant à l'avocat, il est le défenseur de la veuve et de l'orphelin... qui peuvent payer. Le pompier éteint l'incendie. Le professeur donne son cours. Le *Canadien* gagne la coupe. Marcel Bonin fait des points... La pauvre petite fille aura bien du mal à se trouver des sympathisants qui n'aient aucun devoir d'état et qui soient disposés à fournir autre chose que leurs larmes. Et pourtant, c'est là que serait la véritable solution.

Du tapage

C'est du tapage qu'il faudrait. Le jour où le tapage commencera en l'honneur des petits enfants (le cas de ces petits: les coquerelles dans la boîte de *Corn Flakes*, les punaises dans le berceau et les rats sous les lits, n'est-il pas au moins aussi tragique que celui des réalisateurs?) ce jour-là il y aura du nouveau dans le domaine du grand logement. Ce jour-là l'opinion publique sortira de son apathie et dira quelque chose qui pourra faire réfléchir les gouvernants.

L'opinion publique, il ne faut pas l'oublier, c'est l'opinion du plombier, celle de l'épicier, du garagiste, du marchand général, de l'artiste, du chômeur, des femmes, du médecin, de l'ingénieur, de l'étudiant à l'université. C'est à tout ce monde-là qu'il faudrait parler de vocation sociale. Le plombier ne sera pas tellement difficile à convaincre, si, au sermon du dimanche ou à l'occasion de la retraite paroissiale, on lui parle de sa vocation sociale. Il sera content d'oublier un peu ses tuyaux pour penser à prêter sa force à ceux qui sont faibles. L'hiver, lorsqu'en pleine tempête de neige, un oiseau s'est posé sur la fenêtre et va mourir de froid, ce plombier peut-il résister au *plaisir* d'ouvrir sa fenêtre et de sauver

cette frêle vie? Il a donc la vocation. Lorsqu'il aperçoit une vieille dame qui vient de trébucher sur la glace de la rue, l'épicier ne s'élanche-t-il pas pour l'aider à se relever? Lui aussi a la vocation.

Tout le monde a l'âme ouverte au bien. Mais on ne sait pas assez qu'il y a des enfants, des vieillards et des mères de famille qui auraient besoin d'être sauvés. C'est pourquoi il faudrait organiser de grands tapages. Il serait nécessaire d'avertir et d'avertir encore et de réavertir sans jamais se lasser, les plombiers, les peintres, les menuisiers, les avocats, les femmes, les juges. Il serait nécessaire de demander et d'obtenir leur collaboration active.

Suggestions pratiques

Que faut-il proposer à ceux dont on réclame la collaboration? Que doivent faire les femmes? Et l'Artec et la C. T. C. C.?

Nous conseillons deux moyens très simples et efficaces.

1° Que chacun se fasse des convictions personnelles. Dans ce but, qu'on lise et qu'on médite les avertissements répétés des papes et des évêques sur l'importance des grands logements. Qu'on se rappelle en particulier la récente déclaration de l'épiscopat canadien sur le sujet:

Si nous tournons maintenant nos regards vers le Canada en particulier, le problème du logement apparaît comme l'une des plus grandes menaces au bien-être de la famille. Le ministre du Travail au Canada constatait récemment que beaucoup de citoyens vivent dans des demeures qu'aucun Canadien ne devrait habiter. Et de là proviennent des *désordres sans nombre*. Une mauvaise habitation empêche la famille de se développer normalement et de voir s'épanouir les talents de ceux qui la composent. Elle est aussi l'une des causes principales de la délinquance juvénile et de la *criminalité* en général. Or, n'y a-t-il pas lieu de nous demander si les maisons en construction sont bien ce qu'elles devraient être. Architectes, entrepreneurs et bailleurs de fonds ne semblent-ils pas trop souvent ignorer le problème croissant jusque dans les centres urbains du logement de la famille nombreuse?

En entendant nos évêques mettre ensemble mauvaises habitations et désordres sans nombre, délinquance juvénile, criminalité, est-ce que les plombiers, les peintres, les femmes et les autres ne consentiront pas à s'inscrire comme sympathisants actifs dans l'importante cause du grand logement?

2° Surtout, que les plombiers, les garagistes, les avocats, les médecins, les juges fassent savoir longtemps d'avance et de façon énergique et précise, qu'aux prochaines élections leur vote sera avant tout social: ils ne voteront ni blanc, ni bleu, ni rouge, mais grands logements.

Au temps de la guerre et de Churchill, l'opinion publique, c'était V (victoire). Il faut qu'en 1959 et 1960 et 61 l'opinion publique soit: grands logements.

Construire de grands logements, c'est sauver la famille, les santés, la morale. Construire petit, c'est sauver... la face!

Paroles épiscopales

Dangers des danses modernes

Pour plusieurs motifs, les danses modernes sont devenues dangereuses: 1. En raison de leur *signification*, très souvent ignorée de ceux et celles qui s'y livrent: elles visent à imiter, reproduire, évoquer des actes de la sexualité; 2. Dangereuses aussi par la *manière* fort inconvenante dont certaines sont exécutées, avec des enlacements prolongés et lascifs, des excitations érotiques; 3. Dangereuses encore par les *circonstances* qui les accompagnent: les boissons alcoolisées, l'atmosphère malsaine d'une certaine musique, l'extinction des lumières, les heures tardives, les accompagnements à la sortie...; 4. Dangereuses enfin par les *conséquences* sur la vie physique, morale, spirituelle des jeunes. Sur la vie *physique*, en raison des grosses fatigues et des tensions nerveuses qu'elles entraînent dans des

salles qui manquent d'aération. Sur la vie *morale et sentimentale*: en provoquant un véritable déséquilibre et une obsession telle que beaucoup avouent qu'« ils ne pensent qu'au bal ». Combien souvent, d'ailleurs, il ne reste de ces soirées dansantes qu'une tristesse et une désillusion, parce qu'on n'y a rencontré qu'une caricature de l'amour et qu'on y a joué imprudemment avec son cœur et celui des autres.

Sur la vie *spirituelle* des militants et militantes: plus de goût pour la prière, le recueillement, la vie sérieuse et profonde, les sacrements, les recollections et retraites.

(Ordonnance pastorale de S. Exc. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, 22 mars 1959.)

QUELQUES DEVOIRS DES FONCTIONNAIRES

Il se fait actuellement dans la province toute une campagne de restauration civique. Les fonctionnaires peuvent beaucoup pour en assurer le succès, qu'ils soient à l'emploi des gouvernements fédéral et provincial, ou au service des municipalités et des commissions scolaires. Ils trouveront dans la récente lettre pastorale de S. Exc. Mgr Coderre, évêque de Saint-Jean, de lumineuses et utiles considérations sur leurs principaux devoirs.

Vertus et obligations analogues à celles des gouvernants

Leurs obligations morales se rattachent étroitement à celles des gouvernants: ils coopèrent eux aussi, quoique à des degrés divers et chacun à sa manière, à la bonne administration de la chose publique et ils sont tenus de procurer une part du bien commun au groupe qu'ils desservent...

Un fonctionnaire, dans la mesure même de son influence directe sur la prospérité et le bien-être d'une société et de son influence indirecte sur le salut des âmes, devrait prendre la peine de réfléchir sur le sérieux et la gravité de sa charge. Il devrait se rappeler qu'il joue un rôle ordonné au bien public et non à son intérêt égoïste, qu'il aura des comptes à rendre non seulement à ses supérieurs immédiats mais aussi au Dieu infiniment saint et incorruptible qui le jugera.

Un fonctionnaire doit prendre la peine de s'interroger sur la somme de connaissances théoriques requises pour bien remplir telle ou telle fonction: n'y a-t-il pas de nombreux emplois, surtout dans les degrés supérieurs de l'administration, qui supposent un savoir précis sur la morale chrétienne, la doctrine sociale de l'Église, les lois en vigueur et les conditions concrètes du milieu social qu'il est appelé à servir? Qu'on ne doive exiger d'un fonctionnaire subalterne la dose de science nécessaire à ceux qui sont les premiers responsables de l'administration de la chose publique ne signifie donc pas que sa conscience puisse dormir en paix dans une ignorance généralisée.

En dépit de l'étatisation progressive et de la centralisation des pouvoirs qui caractérisent notre époque, le fonctionnaire ne doit pas oublier qu'il est au service d'êtres humains qu'il ne saurait traiter comme des fiches uniformes ou des numéros anonymes: car s'il considère le travailleur à son service en « usager », vite « il le transforme en numéro, en objet, et en use comme tel; c'est-à-dire qu'au lieu d'être au service de ses frères, il les considère comme des serviteurs et, vite comme des fâcheux. Et c'est ainsi que des lois justes et bonnes qui tendaient à des réalisations vraiment humaines et équilibrées deviennent inutiles et souvent impopulaires: entre le service qui s'offrirait et ceux à qui le pays ou la ville le proposait, un égoïsme s'est dressé, celui du fonctionnaire qui a fait écran, alors qu'il devait être un trait d'union. » (S. Exc. Mgr Maurice Feltin, allocution aux Journées chrétiennes de la fonction publique, 17 mai 1952.)

Là où les fonctionnaires ont des obligations morales assez semblables à celles des gouvernants, c'est dans le secteur des vertus de désintéressement, d'oubli de soi, d'incorruptibilité. Ne leur faut-il pas souvent beaucoup de renoncement à leurs intérêts personnels et une haute estime du bien public? Celui qui, tout en étant consacré par devoir d'état au service de la société, sacrifie le bien public à son intérêt personnel ne tente-t-il pas de miner la société humaine elle-même? Et Dante n'a-t-il pas raison, dans son *Enfer*, de punir de tels coupables en les plongeant la tête en bas dans les tisons, puisqu'ils ont délibérément renversé l'ordre des valeurs?

L'incorruptibilité sera même parfois plus nécessaire à tel fonctionnaire qu'à tel gouvernant, car celui-là peut, par hypo-

Avec ou sans commentaires

thèse, se trouver pressé et par des supérieurs qui lui commanderaient des pratiques strictement injustes en retour de récompenses alléchantes et par des inférieurs qui solliciteraient des gestes administratifs illicites en échange de compensations financières... « Dans vos bureaux, demande Pie XII à des milliers de fonctionnaires, apportez l'honnêteté sans tache, la gravité du devoir fidèlement accompli. » (Allocution à des fonctionnaires d'Italie, 25 avril 1952.)

« Aujourd'hui il est peut-être plus urgent que jamais que... votre grâce divine..., que votre foi agissante ne demeurent pas, pour ainsi dire, dans les catacombes de votre vie privée, refoulées là par un faux amour-propre, tandis que la crainte d'une opinion publique fallacieuse et la cupidité qui se trouvent en vous, vous feraient perdre la liberté du jugement et de la délibération, » disait Sa Sainteté Pie XII à des fonctionnaires (*ibid.*)

Enfin, à l'exemple des gouvernants, les fonctionnaires de toutes catégories pourraient vérifier si leur charge publique contribue réellement à assurer leur propre sanctification, ou si elle n'est pas plutôt pour eux une source de péchés fréquents et une cause de ruine éternelle: « le fonctionnaire se rappellera que la sainteté consiste à conformer sa volonté propre à la volonté divine » (S. Exc. Mgr Maurice Feltin).

Tout comme leurs chefs, quoique à des degrés variables, les fonctionnaires publics sont ordinairement en évidence, ce qui peut donner à leurs actes personnels une puissance de bonne ou mauvaise édification dont ils se doivent de mesurer la portée. Qu'ils veillent surtout à ce que leurs attitudes officielles ne soient pas en contradiction avec leur comportement privé: n'arrive-t-il pas, par exemple, qu'un chef de service aux prises avec une épouse autoritaire, cherche inconsciemment une compensation, en semant la crainte dans son bureau; ou qu'un fonctionnaire ambitieux écrase ses rivaux et s'en fasse des marche-pieds, alors qu'il ne voudrait pas charger sa conscience d'un dollar trouvé dans une église?

Avec beaucoup d'à-propos S. Exc. Mgr Feltin rappelle aux fonctionnaires ces paroles du Maître: « N'imitiez pas les scribes et les pharisiens: ils ordonnent mais ne font pas, ils posent des fardeaux pesants sur les épaules des hommes mais ne les remuent pas du doigt, ils recherchent les premiers sièges dans les assemblées et les saluts sur les places publiques... Quiconque s'élève sera abaissé... »

Deux problèmes particulièrement fréquents devant la conscience chrétienne des fonctionnaires

Du fait qu'ils sont subordonnés, les fonctionnaires doivent se demander quels sont leurs devoirs d'employés et il peut leur être utile de savoir ce qu'ils devraient faire si un supérieur légitime leur commandait d'exécuter une mesure que personnellement ils jugeraient injuste.

a) *Obligations particulières.* Au service plus ou moins immédiat de la société aux termes d'un contrat individuel ou collectif de travail, les fonctionnaires encourent normalement, et souvent plus que beaucoup d'autres employés de

petites industries, les obligations de justice propre aux salariés.

Les fonctionnaires devront donc, en règle générale, se contenter d'un salaire équivalent à la quantité et à la qualité du labeur qu'ils fournissent: comment leur conscience serait-elle en paix s'ils osaient exiger ou même recevoir sans mot dire un paiement notable pour des besognes qu'ils n'auraient pas accomplies?

Ils s'efforceront de fournir consciencieusement le travail pour lequel ils sont engagés. Ne leur est-il pas plus facile qu'à d'autres employés de perdre considérablement de temps, de travailler souvent au ralenti, de majorer dans leurs rapports le temps exigé pour telle besogne, de se faire payer des vacances sous prétexte de voyages indispensables à leur fonction, de se faire rétribuer une assistance fictive ou effrontément paresseuse à des congrès importants?

Les moralistes demandent habituellement à ceux qui administrent le bien d'autrui d'en prendre soin comme « un bon père de famille »; dès lors, comment serait-il permis aux fonctionnaires de s'approprier sans vergogne une partie du matériel mis à leur disposition par l'État, de le gaspiller à la légère, de le détériorer à plaisir, de le fournir discrètement à leurs amis? N'est-ce pas là matière à un examen de conscience qui pourrait profiter singulièrement à la société, car on ne peut sûrement pas invoquer des coutumes légitimes ou des autorisations licites pour justifier les gaspillages et l'accaparement qui se pratiquent dans certains services publics?

D'ailleurs tout fonctionnaire doit se rappeler que la justice lui impose de restituer à l'État soit les biens qu'il aurait dilapidés soit les objets mis à sa disposition qu'il aurait détériorés. Ce devoir de restitution s'impose encore à celui qui n'a pas fourni consciencieusement la somme de travail requise par sa fonction et correspondant aux honoraires qu'il a reçus.

b) *Coopérations inquiétantes.* Que doivent faire des fonctionnaires à qui un supérieur ordonne de coopérer à un acte mauvais, par exemple à une injustice — soit positivement (par une falsification de facture, une signature, une nomination, un vote, une démarche que sa conscience réprouve) — soit négativement (par un silence, une inaction, un retard coupable ou un oubli intentionnel)?

Le fonctionnaire chrétien doit se rappeler « qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » (*Act.*, v, 29). Fidèle à sa conscience, il aura le courage de souligner à l'occasion, avec la délicatesse voulue, que tel labeur qu'on lui a confié ne lui paraît pas compatible avec les principes de la morale chrétienne et les exigences du bien public. A première vue, on pourrait croire que le catholique de cette trempe sera considéré comme un fonctionnaire très encombrant, mais l'expérience montrera qu'il n'y a pas de serviteur plus fiable pour un gouvernement sérieux.

S'il est tenté de coopérer positivement ou négativement à un acte injuste dans son activité professionnelle, il ne pourra souvent résoudre ce problème difficile qu'en prenant franchement conseil de son confesseur ou d'un moraliste averti. Celui qui a la loyauté de faire cette démarche, au risque de

perdre quelque avantage temporel ou quelque avancement aléatoire, évitera souvent de s'engager dans des engrenages de plus en plus compliqués et même dans des obligations de restitution fort ennuyeuses.

c) *Principes indispensables.* Nous ne saurions ici qu'énoncer un certain nombre de principes qui guident ordinairement le théologien dans la solution des cas de coopération.

Toute coopération formelle à un acte moralement mauvais est essentiellement condamnable: il n'est pas permis d'approuver et de vouloir intérieurement la malice de l'acte défendu auquel on apporterait son concours ni, non plus, abstraction faite d'une pareille approbation ou intention, de poser sciemment et librement au moins un élément constitutif du délit de l'agent principal.

La coopération matérielle à des manières de faire qu'il faut condamner chez leurs auteurs principaux est parfois permise; en d'autres termes, par un acte qui n'est pas répréhensible en lui-même, bien qu'un effet mauvais en découle indirectement, on peut parfois, en certains cas particuliers, participer, avec réprobation intérieure du mal causé, à l'activité répréhensible d'un autre, pourvu qu'on ait une raison proportionnée de permettre l'effet nuisible au prochain. On se souviendra que la « raison proportionnée » devra être d'autant plus sérieuse que l'effet indirectement permis constitue une violation plus grave d'un droit plus important, et que le point de vue de la justice sociale et du bien de toute la société se trouve en cause. Cette raison proportionnée existe, par exemple, quand le refus de prêter son concours entraînerait un inconvénient grave comme la perte certaine d'un emploi nécessaire (on ne peut considérer comme un inconvénient grave la discontinuation d'un pourboire superflu).

Un chrétien fervent souhaitera, en tout cas, que cette coopération matérielle, lorsqu'elle peut être tolérée, soit temporaire, réduite au minimum, et il fera des efforts sérieux pour rectifier au plus tôt ce qui est défectueux.

d) *Complexité du concret.* On comprendra, Nous n'en doutons pas, qu'il est préférable de ne pas insister sur une énumération de principes aussi délicats et nuancés, — tout particulièrement de ne pas tenter de fournir une série d'exemples concrets qui risqueraient d'embrouiller beaucoup plus que d'éclairer et même de ne pas essayer de délimiter les culpabilités possibles dans des cas de coopération très compliqués. (Les moralistes nous avertissent qu'il peut y avoir coopération coupable dans le simple fait de conseiller une action injuste, d'y consentir, d'y pousser par flatterie, de favoriser celui qui la projette, de se taire lorsqu'on est tenu par devoir d'état de protester, de ne pas l'empêcher quand on est tenu en justice de le faire, etc.)

De même on comprendra facilement que Nous ne saurions ici étudier à fond l'obligation de la restitution qui peut résulter d'une simple coopération coupable et injuste. Qu'il Nous suffise d'énoncer quelques principes directeurs: celui qui coopère à une mauvaise action par une faute formelle, personnelle et efficace, est tenu de réparer au moins la part de dommage qu'il a causée si on peut déterminer clairement le partage des responsabilités; autrement il est obligé de réparer solidairement avec ses complices. Celui qui n'a coopéré que matériellement, c'est-à-dire comme malgré lui et sans avoir l'intention de nuire et sans poser un élément constitutif du délit en question, n'est pas tenu en conscience à la restitution, sauf après la sentence éventuelle d'une autorité judiciaire compétente. Une foule de circonstances concrètes qu'on ne saurait détailler ici peuvent déterminer, mesurer, ou parfois annuler l'obligation de réparer le tort causé par un acte de coopération.

En règle générale, Nous recommandons aux fonctionnaires de toujours consulter un confesseur sur ces questions difficiles et complexes touchant la coopération.



Au fil du mois

Polyphonie grégorienne

Ces deux termes paraissent jurer. On a tellement répété que la mélodie grégorienne se suffisait à elle-même que toute tentative en dehors des sentiers battus semble d'avance vouée à l'échec. Dom Georges Mercure, O. S. B., à qui l'on ne saurait refuser une sérieuse compétence dans la science grégorienne, est néanmoins d'avis qu'une polyphonie grégorienne est parfaitement viable aujourd'hui; non seulement il en expose la théorie dans un volume court et substantiel, mais il en donne une illustration vivante dans des textes musicaux que les moniales bénédictines du Précieux-Sang de Mont-Laurier ont enregistrés sur disques à longue durée (33 1/3).

C'est ainsi que nous avons, extraites du *Kyriale*, la messe IX de la sainte Vierge, celle des dimanches XI, celle des fêtes solennelles II et III, celle du temps pascal, enfin, les messes des dimanches et des fêtes de l'Avent et du Carême. Ajoutez une très intéressante présentation des dernières paroles du Christ en croix. Ce qui nous frappe dans le chant des moniales, c'est le soin religieux qu'elles apportent dans l'exécution de la monodie grégorienne, et l'équilibre dans les parties de la polyphonie à quatre voix égales (cette polyphonie peut s'exécuter aussi à voix d'hommes). A la première audition, notre oreille, habituée aux modes majeur et mineur, doit s'adapter à cette nouvelle harmonie en modes grégoriens, en rythme libre, fidèle au mouvement général du chant grégorien.

Dom Mercure fait remarquer avec beaucoup de raison qu'une telle polyphonie aurait été inconcevable au Moyen Age. Car le chant grégorien n'a pas été conçu dans la gamme tempérée ni même dans la gamme naturelle; de plus, à cette époque, le rythme était beaucoup plus capricieux et irrégulier que celui de la restauration grégorienne moderne. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui nous avons tous les éléments voulus pour construire avec succès une polyphonie grégorienne. La musique moderne, en se libérant des contraintes d'une harmonie trop serrée, indique des voies possibles où Dom Mercure s'engage avec bonheur.

L'initiative valait d'être soulignée, car elle est audacieuse. C'est un essai de création originale dans une expression musicale religieuse qu'on n'avait pas connue jusqu'ici. Dom Mercure fait figure de novateur non seulement au Canada mais dans le monde musical entier. Espérons que cette entreprise sera appréciée à sa juste valeur; en attendant, demandons ces disques au monastère des Bénédictines de Mont-Laurier et rendons-nous familière cette nouvelle forme de prière chantée.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Réussir un livre pour la jeunesse

Chez l'écrivain, l'artiste, que désirer le plus: technique ou fantaisie, effort ou don, patience ou spontanéité? On sait la réponse de Franklin, désormais classique: cinq pour cent d'inspiration, le reste est... transpiration. Formule, pour

ainsi dire chimique et infaillible, du succès littéraire? Peut-être. En mots plus banals et sans doute plus justes, disons: l'inspiration ne saurait triompher sans guide; la spontanéité, se passer de technique; le talent, négliger le travail. Qu'il jouisse d'une heureuse facilité ou couvre de ratures et de sueurs les pages de son manuscrit, l'écrivain observe des lois, moule sa pensée dans une forme, situe son affabulation dans un cadre et, pour livrer son âme à d'autres âmes, use d'un langage (vocables et sons, lignes, couleurs et rythmes) adapté à leur réceptivité intellectuelle et morale.

Comme il importe de s'en persuader avant d'écrire pour la jeunesse! Vous sentez vibrer en vous le chant ailé d'une féerie; vous échafaudez jour après jour une intrigue dont le mystère et les péripéties vous saisissent, vous distraient même de votre tâche, de vos études, de votre prière; vous scandez vos pas à la cadence des phrases qui se traînent ou piaffent, coulent ou bondissent dans votre tête... Et, miracle: votre mémoire retient tout de ce foisonnement de mots et de propositions, d'images et de tableaux. Votre ouvrage est-il né? Est-il seulement en bonne voie de gestation? Pas nécessairement. Racine pouvait assurer que, le plan de sa tragédie une fois élaboré, la pièce était faite: il n'avait plus qu'à l'écrire. C'était Racine. On raconte tout de même que Boileau lui avait enseigné à créer difficilement des vers faciles. Qu'est-ce à dire? Si le génial auteur dut apprendre à polir son style, ne comptez pas atteindre la perfection sans labeur, sans une connaissance précise des règles du métier. Et comme « rien n'est assez bon pour les jeunes sauf le plus exquis de ce qu'il y a de meilleur » (on vous l'a rappelé le mois dernier, p. 128), ou bien cherchez le Boileau qui vous transformera en Racine de la jeunesse, ou bien étudiez les conditions de fond et de forme qui garantissent la valeur d'un livre pour enfants, pour enfants de chez nous.

Le conseil, loin d'être inutile, vient cruellement à son heure. Dans le Québec, on publie, pour les jeunes, des récits, contes et romans, des biographies exactes ou romancées; on les orne de dessins ou d'esquisses en couleurs; on vise de la sorte le progrès culturel de notre jeunesse. Mais on oublie l'essentiel: l'âme du jeune lecteur à enrichir, ses exigences psychologiques, ses besoins esthétiques et sociaux du moment. Le même défaut se retrouve parfois dans les catalogues dressés pour l'orientation des jeunes qui lisent: ou bien l'on suggère des œuvres qui ne conviennent pas à l'âge indiqué, ou bien l'on offre à la curiosité des enfants des récits mal rédigés, mal illustrés, qui ne les intéresseront pas ou qui, s'ils les intéressent, déformeront leur esprit, fausseront leur goût. Plus que jamais il est temps de répéter, avec M. Gilson: on ne peut suppléer la compétence par la bonne volonté. A l'écrivain pour la jeunesse, à l'éducateur, au bibliothécaire, il faut plus de réflexion qu'on ne pense pour éviter les impairs ou les échecs, surtout pour satisfaire les légitimes désirs du lecteur enfant ou adolescent.

Qu'on ne s'étonne donc pas si je recommande un livre dont l'aspirant écrivain pour la jeunesse (le professeur et le bibliothécaire avec lui) devrait faire son manuel. Préparé en collaboration par une douzaine de spécialistes (style et dessin, science et religion, bibliothéconomie, pédagogie et psychologie), le recueil intitulé *Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront* (Montréal, Éditions Bellarmin), sans être ni parfait, ni complet, offre une riche somme de principes et de conseils à ceux qui veulent non seulement écrire, mais choisir les livres appropriés à notre jeunesse. Vous croyez posséder la bonne volonté requise, avec l'inspiration et les idées capables de l'étoffer; acquérez aussi la compétence. Vous présenterez ensuite aux jeunes de chez nous l'aliment de qualité qu'ils ont le droit de réclamer de vous.

J. D'ANJOU.

RELATIONS

Vers la justice scolaire en France

L'automne dernier, à la surprise générale, les trois grands partis politiques en Belgique signaient la paix scolaire. Le nouvel accord sur le régime de subventions à l'enseignement privé lie donc au parlement à la fois la majorité actuelle (sociaux-chrétiens et libéraux) et l'opposition socialiste.

L'exemple belge sera-t-il contagieux? La France qui s'est avancée sur la voie de la paix scolaire avec la loi Marie (bourses aux établissements secondaires privés) et la loi Barangé (allocations à tous les enfants de l'enseignement primaire), établira-t-elle, à son tour, sinon une égalité complète entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre, du moins un régime qui rende la vie moins dure à l'école chrétienne? Il y a tout lieu de l'espérer. La question est inscrite au feuillet du premier parlement de la V^e République, et le premier ministre, M. Debré, a annoncé son intention de régler le sort de l'enseignement privé par « une procédure législative qui pourrait être achevée avant l'été dans des conditions qui devraient être aussi bonnes que possible ». En fait il ne s'agit pas d'innover mais d'améliorer.

Les Chambres pourront, d'ailleurs, se prévaloir de la nouvelle constitution de la France, « État laïque », déclare le préambule, mais « respectueuse des croyances », dit l'article 2, ce qui empêche, même si le mot « laïque » sonne dur aux oreilles pies, de l'interpréter dans le sens d'une doctrine d'État hostile à la religion. En vertu même de sa laïcité, comme s'exprimait le manifeste de l'A. P. E. L. (Union nationale des Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement libre) qui conseillait de voter « oui » au référendum du 28 septembre dernier, « l'État n'a donc pas à apprécier l'animation spirituelle de nos écoles. Il lui suffit de constater que celles-ci, dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, rendent service à une partie notable de la jeunesse et des familles françaises ». Rappelons, entre parenthèses, que l'enseignement catholique assure l'éducation du quart de la jeunesse française.

La conclusion de l'A. P. E. L. est la seule qui puisse se concilier non seulement avec la nouvelle constitution de la V^e République mais aussi avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948, par l'Assemblée générale de l'O. N. U., autre organisation « laïque ». Le paragraphe 3 de l'article 26 proclame, en effet, que « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

De cette priorité découle, comme corollaire, le devoir pour l'État de mettre les parents à même d'exercer, *en fait*, leur droit, c'est-à-dire, de leur donner les moyens pratiques de choisir les maîtres qu'ils veulent pour leurs enfants, et de faire aux instituteurs et institutrices une situation matérielle, digne des services qu'ils rendent à la communauté. Autrement, l'État retire d'une main ce qu'il donne de l'autre et nie la liberté de conscience et de pensée en même temps qu'il l'affirme. La tâche délicate, semble-t-il, sera de rallier à ce point de vue libéral le parti socialiste. A moins, en effet, qu'une certaine gauche française, historiquement opposée à l'école confessionnelle, n'approuve, à l'exemple de la Belgique, la nouvelle législation, l'avenir risque de demeurer précaire, à la merci d'un revirement électoral toujours possible.

Le problème scolaire français, comme le problème scolaire belge, remonte au XIX^e siècle. Il a pesé lourdement sur toute la vie politique et sociale de la France, sur la paix de ses villes et de ses villages. A l'étranger, il a terni son prestige que servaient si noblement, par ailleurs, tant de religieux et de religieuses exilés ou missionnaires. Le Canada français, en particulier, leur doit trop pour ne pas souhaiter que cette blessure d'injustice soit fermée.

L. D'APOLLONIA.

Nos revues d'infirmières

Un ami m'a présenté un dossier qu'il avait préparé sur le problème que vient de poser la publication d'une traduction française de la revue *The Canadian Nurse*, l'organe de l'Association des Infirmières canadiennes. Plusieurs de nos lecteurs ont déjà appris par les journaux ce qui en est; Mlle Germaine Bernier, pour sa part, a publié sur le sujet, au *Devoir*, plusieurs articles vigoureux et pressants.

Voici le problème. Nous avons actuellement dans la province de Québec deux revues de langue française: *les Cahiers du Nursing canadien*, revue d'initiative privée fondée en 1928 sous le nom de *la Garde-Malade canadienne-française*, installée à Montréal, et le *Bulletin des Infirmières catholiques du Canada*, organe officiel de l'Association des Infirmières catholiques du Canada, ayant siège social à Québec et dont l'existence remonte également à plus de vingt ans. A l'avenir, nous aurons, de plus, la version française de la revue *The Canadian Nurse*, dont l'abonnement sera automatiquement payé à même la cotisation annuelle versée par chaque garde-malade à l'Association des Infirmières de la province de Québec; cette cotisation a été portée de dix à seize dollars, une partie de l'augmentation devant pourvoir aux exigences de la nouvelle situation.

L'affaire a provoqué de la surprise et des protestations. On peut résumer ainsi la position des adversaires. Nous comptons en 1957, dans la province de Québec, 10,330 infirmières versant leur cotisation à l'Association provinciale: 7,215 de langue française et 3,115 de langue anglaise, et 34 écoles de langue française et 7 de langue anglaise. Ces chiffres démontrent à eux seuls qu'il est absolument normal de ne pas nous contenter d'une publication qui sera une simple traduction d'une revue de langue anglaise. C'est une question de légitime fierté; c'est aussi une question de principes, l'incidence morale et spirituelle de certains problèmes risquant d'être négligée dans la nouvelle formule. Qu'on traduise la revue *The Canadian Nurse*, fort bien! Mais qu'on n'oblige pas chaque infirmière à s'y abonner par le truchement d'une hausse de cotisation. Comme l'écrivait le Dr Roma Amyot, dans *l'Union médicale du Canada* (mars 1959), « il est impératif que l'initiative d'autres organismes ne fasse pas la faiblesse des nôtres ». Ce qui se produira nécessairement si les revues déjà existantes doivent subir la concurrence d'une revue dont l'abonnement est obligatoire.

Cette position est solide. On peut difficilement lui faire une objection convaincante. Je n'ai pas compétence pour décider si *les Cahiers du Nursing canadien* et le *Bulletin des Infirmières catholiques du Canada* répondent parfaitement aux exigences d'une revue d'infirmières, pas plus que j'oserais avancer qu'une des deux revues doit à l'autre céder la place. Il semble s'imposer toutefois que les événements des derniers mois amènent l'étude approfondie du problème de nos revues d'infirmières et qu'on prenne les moyens les meilleurs pour que le lancement d'une traduction française de la *Canadian Nurse* ne signifie pas pour le Québec l'impossibilité de posséder sa revue originale, vraiment représentative du groupe imposant que constituent nos infirmières laïques et religieuses.

A. PLANTE.

Pour prolonger l'oeuvre de la préparation au mariage

Des jeunes qui les ont suivis, des moins jeunes qui en constatent les bons résultats, l'opinion est unanime: les cours de préparation au mariage assurent une vraie bénédiction aux foyers qui se fondent chez nous. D'autres part, un sentiment se fait jour, qui appelle réflexion et réclame

même une action. Après quelques années de vie à deux, les couples éprouvent le désir d'un complément d'étude et de formation. L'amour évolue. Parfois, il s'épanouit dans la sérénité; souvent, il passe par des crises qu'on ne sait ni prévenir, ni résoudre sans accroc. Et puis, il y a la venue des enfants et les problèmes que posent non seulement l'application d'une saine pédagogie, mais encore les progrès de l'harmonie conjugale par l'exercice de l'amour parental. Nombreux alors les époux qui hésitent, ont peur, commettent des maladresses, s'en impatientent, se les reprochent mutuellement... Bref, on désirerait conseil et encouragement. Où les trouver?

Déjà, équipes de ménages, services de foyers, groupements familiaux divers, sans oublier les Foyers Notre-Dame, dont notre revue a parlé (juin 1957, p. 153; déc. 1958, p. 324), tâchent de fournir une réponse à cette pressante question. Mais les besoins dépassent largement les secours que peuvent offrir les mouvements actuellement établis. C'est pourquoi il faut se réjouir qu'on ait créé, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception (Montréal), les Foyers Notre-Dame du Bel-Amour (voir *Notre Foyer*, Montréal-28, 5225, chem. de la Côte-Saint-Antoine, n° 27, avril-mai 1959, p. 56) et profiter de l'occasion pour stimuler les autres paroisses à imiter les initiatives lancées jusqu'ici.

1. Ce qu'il importe d'organiser au Québec, c'est une union de familles assez compacte et dynamique pour marquer d'une influence décisive tout ce qui concerne la santé physique et spirituelle de nos foyers chrétiens: éducation, logement, conditions de travail des jeunes, loisirs, moralité publique, presse, radio, cinéma, télévision...

2. Cette action massive doit se préparer dans des groupements dévoués à l'étude des besoins qui affectent les couples chrétiens et leurs enfants, et à l'élaboration d'une politique sociale qui puisse efficacement y pourvoir.

3. C'est dans le cadre paroissial (d'une paroisse quand elle est peuplée, de plusieurs lorsque chacune est peu considérable) que s'organise le plus commodément un cercle de familles: convocation facile (par le prône du dimanche ou le semainier paroissial), lieu de réunion disponible (sacristie, sous-sol de l'église, école, centre paroissial), service sacerdotal du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre invité.

4. La fondation d'un groupe de ménages revient, dans chaque paroisse, aux femmes et aux hommes influents des associations chrétiennes. Cinquante couples, voilà le maximum que devrait compter un groupe; on en formera deux ou trois s'il y a pléthore de candidats. Qu'on se réunisse dix fois par année au moins. La réunion, rigoureusement minutée, ne durera jamais plus que deux heures et demie et visera trois buts: a) nourrir la ferveur religieuse par la confession, la messe, la communion et l'action de grâces (ou, à défaut de l'eucharistie, par l'oraison conjugale, dont l'expérience inspirera la pratique et le mode); b) instruire et provoquer à la discussion par une causerie sérieuse, suivie d'un forum; c) enfin, favoriser l'amitié, la solidarité, le goût de l'action commune par les rencontres des couples autour d'un buffet modeste et de bon goût.

5. Il semble capital que, dès le début, les couples aient à cœur de défrayer généreusement une œuvre qui ne leur coûtera presque rien s'ils sont assez nombreux et qui leur rapportera le centuple en profits non seulement spirituels, ce qui est évident, mais même économiques et sociaux. Je l'ai déjà dit (déc. 1958, p. 324): une œuvre comme celle-là, qui s'impose par son urgence et qui pourrait, si on la mène à fond, restaurer en peu de temps l'équilibre social et spirituel de notre milieu, que tant d'erreurs et d'irréflexion risquent de ruiner sans retour, mérite que les meilleurs de nos chrétiens lui consacrent temps, talent et argent.

J. D'ANJOU.

Un obstacle majeur: la vulgarité

RAFFINEMENTS de puriste, voilà ce qui qualifie et discrédite, assure-t-on, les propos de cette chronique. On rirait, si ça ne faisait pitié. La prononciation que nous recommandons, la seule acceptable et qui devrait régner dans nos écoles et couvents, nos séminaires et nos églises, comme à la radio et à la télévision, est celle qu'observent même les Français peu instruits des milieux urbains. Je le répète: il ne s'agit, pour l'heure, que de prononciation. Je sais quelles fautes de vocabulaire et de grammaire commettent, hélas! non seulement les ignorants, mais aussi les écrivains et les annonceurs de France et du Canada. Il en sera bientôt question. D'abord et à tout prix, avant qu'il ne soit trop tard, on doit persuader aux clercs de tout ministère et aux professionnels de l'enseignement que la plupart de leurs défauts d'élocution constituent des vulgarités indignes de leur état et de leur fonction.

Pour ne pas l'admettre, il faut ou bien afficher la vanité à rebours et tenace du *bully* de chantier, qui doit, n'est-ce pas? paraître *tough* (c'est le vocabulaire qui s'impose ici), ou bien manquer d'oreille à un degré qui frise l'infirmité. Vous réclamez des preuves? Comparez le langage simple, propre et distingué de l'animatrice d'*Opinions*, à CBFT, le dimanche midi, avec le bafouillage huileux, sans voyelles pures ni consonnes nettes, de tous les jeunes (primaires, collégiens, universitaires des deux sexes) qu'elle interroge (sans oublier l'hurluberlu barbu qui, le 3 mai, offrait le pire spécimen de diction invertébrée au moment où il fustigeait les « bouches molles »). Comparez l'impression que vous éprouvez à l'audition d'une pièce française avec celle que produit la présentation d'un téléroman de chez nous. Dans le premier cas, nos comédiens parlent correctement et jouent avec naturel; dans le second, sur un ton faussement populaire et *niaiseux*, ils nous servent un salmigondis de voyelles déformées et de consonnes émoussées; pas un n'attrape alors le ton juste qu'exige l'art dramatique. Réalisme que cela? Non. Vulgarité. Vulgarité des intonations miaulantes que s'efforcent de prendre les actrices; vulgarité du *mâchouillage* baveux des hommes, quand ils n'affectent pas le genre dadais sous prétexte de faire timide. Je vise, bien sûr, les continuités insupportables qui s'intitulent *la Famille Plouffe* et *Marie-Didace*. Contre ces spectacles, fauteurs de corruption linguistique, devrait se dresser tout ce qu'il y a de gens réfléchis dans la province.

Ne bouclons pas cette colonne sans exemples pratiques. Je suggère, cette fois, qu'on travaille à corriger deux des vulgarités de notre parlure. L'une consiste à transformer en un son très grave et pâteux, proche de celui qui convient à la syllabe *aw* en anglais (*law, paw, saw*), le son bref et léger que doit avoir la voyelle *a* dans les mots *bar, carré, chariot, crabe, havre, madré, mater, talus*, et autres semblables. Nulle raison, non plus, d'épaissir le son de la voyelle *a* dans les mots où cette voyelle est suivie de deux *m* (*gamme, flamme*), ou dans ceux qui la montrent coiffée d'un accent circonflexe (*âcre, âne, âme, âtre*). Des mots de cette dernière catégorie, il est permis d'allonger un tantinet le son *a*; mais tous les Français ne le font pas. L'autre vulgarité consiste à prononcer comme un *a* très ouvert le son *è* des mots *près, complet, avait, épais*... On entend alors: *pra, compla, ava, épa*. C'est épais, évidemment, surtout de la part d'un professeur de littérature ou de philosophie. Et crispant.

J. D'ANJOU.

LE MYSTÈRE DES DIPLOMATES ÉVINCÉS

Joseph LEDIT, S. J.

LE 4 AVRIL DERNIER, deux diplomates soviétiques devenus indésirables à Mexico, MM. N. Remizov et N. Aksenov, respirèrent un peu d'air canadien à Dorval avant de rentrer en Union soviétique. Leur voyage avait été si bien calfeutré qu'il n'y eut pas de journalistes pour leur poser de questions indiscrètes. J'allai fouiller dans la *Pravda* et *Temps nouveaux* pour voir ce que les Soviétiques raconteraient de l'affaire. Durant tout le mois d'avril, pas un mot. Le 8 avril, le *Vestnik* torontonien cacha au bout de sa deuxième page un modeste article sur « la terreur anti-ouvrière au Mexique », dont voici le dernier paragraphe :

Ces jours-ci, le gouvernement mexicain notifia l'ambassade soviétique à Mexico que le séjour au Mexique du deuxième secrétaire d'ambassade N. Remizov, et de l'attaché naval (un attaché naval au Mexique!) était indésirable et qu'ils devaient quitter le Mexique durant la semaine. L'expulsion des diplomates était due au fait que, paraît-il, ils avaient été en rapport avec le secrétaire de l'union des cheminots Vallejo. Les deux diplomates quittèrent le Mexique vendredi.

C'est tout. Ils le quittèrent à bord d'un avion du Pacifique canadien et traversèrent Montréal comme deux ombres fugitives. Ce mutisme réclamait une enquête. Vallejo, d'ailleurs, devenait assez intéressant pour susciter une raisonnable curiosité. Sans aller au fond des choses — il faudrait pour cela être sur les lieux — voici l'histoire.

1. Le 4 août dernier, Mao Tse Tong et Krushchev proclamaient en un communiqué conjoint une nouvelle campagne « anti-impérialiste » contre l'Amérique latine. On s'y préparait depuis longtemps. Le Mexique offrait cette année un terrain idéal. Il devait élire un nouveau président qui serait nécessairement un membre du parti révolutionnaire institutionnel et franc-maçon. Pour changer le système, il faudrait une révolution aussi forte que celle de Fidel Castro. Le vieux parti révolutionnaire institutionnel, devenu bourgeois avec les années, n'a plus la poigne sanglante de Calles ni même de Cardenas; il souffre d'arthrite politique et surtout d'indigestion; quoique monumentale, la crèche est bien trop petite pour contenter tous les appétits. Les syndicats ouvriers et paysans, dirigés par des chefs inféodés à la politique, votent comme un seul homme pour le candidat officiel, seul en état de garnir le râtelier. Un chef syndical, s'il est souple, devient assez facilement sénateur, député, ou gros fonctionnaire. Les ouvriers paient, souffrent, se taisent et attendent que les promesses électorales s'accomplissent. De nombreux mécontents sont prêts à se rallier à qui leur promettra de gros changements rapides. Dans l'industrie privée, un énorme effort de paix sociale a été fourni par les *Ouvriers de Notre-Dame-de-Guadalupe* et, à un degré plus modeste, par les *Patrons de Notre-Dame-de-Guadalupe*. L'influence apaisante de la religion s'épanouit difficilement sous le gros tablier maçonnique qui couvre les industries nationalisées. Le Mexique s'est bien calmé depuis qu'il est sorti de son bain de sang d'il y a un quart de siècle, mais au cours d'une année électorale, les pistolets partent avec un élan révolutionnaire, surtout chez les subalternes et dans les petites villes. C'était à peu près la situation qu'il fallait pour essayer les nouvelles méthodes élaborées dans les universités rouges.

2. La première tâche était de former des chefs syndicaux capables de lutter contre les dirigeants inféodés au régime, de leur enlever leurs troupes, et de transformer les syndicats

en instruments de révolution sociale. En mai 1958, on était prêt dans le syndicat du télégraphe, où Ismael Villavicencio avait formé un groupe dissident, prêt à le suivre jusqu'à la violence. Presque aussitôt, Othon Salazar, maître d'école et vieux communiste des plus chevronnés, — un des plus vieux livrets du parti communiste au Mexique, disent certains, — réunit une équipe d'instituteurs pour lutter contre le grand chef de son syndicat, Enrique W. Sanchez. Les électriciens prêtèrent main-forte avec les groupes de Manuel Saenz et Alvaro Sanchez Delint (ce dernier, dit-on maintenant, s'est éloigné du communisme). Tout ce monde pratiquait la vieille tactique du front unique par le bas: recruter des mécontents, faire la guerre avec eux aux chefs syndicaux, grossir le groupe dissident au nom de l'unité syndicale, accaparer enfin la direction du syndicat et du mouvement ouvrier. Le plus connu de l'équipe était assurément Othon avec ses « othonistes », mais il ne faisait que préparer la voie à l'organisateur des cheminots, Demetrio Vallejo, qu'on disait revenu de Moscou quatre mois auparavant, sous un nom d'emprunt et un passeport de même acabit.

3. Ces troupes une fois constituées, il devenait urgent de les engager immédiatement dans une action préparée avec très grand soin, car la victoire consacrait le prestige du chef. Dès le 26 juin 1958, Demetrio Vallejo avait groupé assez de cheminots pour envisager avec espoir de succès une grève du rail. Elle dura quatre jours, causa de gros dégâts; les vivres pourrissent en quantité dans les entrepôts et la population pauvre souffrit de la faim. La grève fut appuyée par les autres groupes révolutionnaires, et menée si rondement que le président du Mexique, M. Ruiz Cortinez, intervint en personne et céda sur toute la ligne. Une semaine plus tard, le 8 juillet, le président du syndicat, Samuel Ortega, démissionnait en faveur d'un certain Salvador Quesada, lequel, sous la pression constante de Vallejo, ne dura pas même un mois. En juillet était convoqué le sixième congrès général syndical extraordinaire; les révolutionnaires s'y étaient taillé une telle place que le gouvernement lui refusa le caractère légal. La réplique vint comme un coup de tonnerre: une nouvelle grève du rail commandée par Vallejo. Le gouvernement essaya de riposter par des arrestations, l'on fit même courir le bruit que Salvador Quesada, le président du syndicat, avait sollicité cette mesure. Une seconde fois le gouvernement capitula et Quesada déguerpi devant Vallejo, porté au pouvoir, cette fois, par un vote à peu près unanime. Vallejo avait défié le gouvernement et l'avait battu par des moyens légaux. Quand il prit possession de sa charge, 29, rue Hidalgo, quelques-uns des plus importants communistes du pays vinrent l'y acclamer.

4. La voie était ouverte à une action révolutionnaire de grande envergure qu'alimenteraient les contre-mesures du gouvernement et les accidents qu'une situation tendue ferait nécessairement exploser. Le 21 août, les étudiants de l'université manifestèrent contre la hausse des tarifs d'autobus; leurs prouesses devaient monter jusqu'aux graves incidents du début de septembre, alors qu'ils renversèrent et détruisirent des véhicules publics. Le 28 août, quelques ouvriers du pétrole commencèrent une grève de la faim. Il y eut des incidents; on envoya la police rétablir l'ordre; cela ne fit qu'aggraver la résistance. La situation dans ce secteur continua à s'enflammer jusqu'à la mi-octobre quand éclatèrent les désordres de Poza Rica avec plusieurs morts.

Elle en devint encore plus instable. Vers la mi-septembre, le gouvernement décréta la déportation d'un certain nombre de communistes étrangers, « agitateurs professionnels » dont l'identité ne fut pas précisée davantage; il emprisonna également Othon Salazar et quelques « othonistes » plus ou moins distingués. Ces mesures, on pouvait s'y attendre, servirent de tremplin à une nouvelle agitation et il y eut de gros désordres durant l'automne. Ça marchait vraiment au goût des révolutionnaires professionnels. Ces incidents, pourtant, n'affectaient pas sérieusement le rythme de la vie et la transmission des pouvoirs se fit, au début de décembre, dans la paix et la splendeur accoutumées. M. John Foster Dulles vint assister aux fêtes qui furent magnifiques; on eut la paix jusqu'au 23 décembre alors qu'à Mexico même éclata une grève de l'autobus. Après janvier, la vie se compliqua à souhait.

5. N'allez pas conclure que tout cela c'était du communisme! L'inquiétude ouvrière, pour une bonne part, surgissait du fossé qui sépare les dirigeants syndicaux des ouvriers exploités, encore qu'elle ait été largement adoucie dans l'industrie privée, grâce à l'esprit chrétien de ceux qui préfèrent la Béatitude des pacifiques à la lutte des classes. La légendaire rapacité de certains hommes politiques avait fait augmenter la cherté de la vie et la souffrance universelle sans avantage pour personne, car l'insolence de ces nouveaux riches est une insulte à la nation entière. Beaucoup d'incidents sanglants, qui éclatèrent en Basse-Californie, à San Luis Potosi, à Veracruz, à Posa Rica, surtout au Yucatàn et ailleurs, s'expliquent par ces tyrannaux qu'on flétrit au Mexique du nom de caciques. Les communistes firent fonction de catalyseur et enrégimentèrent les mécontents pour les luttes fratricides et l'effusion du sang.

Et c'est ici qu'on se demande s'il n'y a pas un lien entre les véhémentes campagnes d'*Accion Nacional* contre le régime actuel, lapidé des épithètes les plus vitrioliques du vocabulaire mexicain, et celles des meneurs rouges. *Accion Nacional* est un parti politique nationaliste qui se recrute surtout chez les professionnels et les « intellectuels ». Bien des prêtres et religieux, qui doivent s'interdire toute action politique, se régalaient de ses dénonciations flamboyantes contre un régime pour lequel ils éprouvent une méfiance séculaire.

Est-ce illusion de ma part? J'ai cru observer chez lui une évolution tellement claire qu'on peut la dater. L'hebdomadaire nationaliste mexicain au début, comme tout le monde, flétrissait le communisme déshonoré par les massacres de Hongrie et de Chine et qui maintenant relevait la tête. Le 11 mai, il observait avec les autres « la main rouge qui nourrit en partie l'agitation des maîtres othonistes ». Le 25 mai, à l'occasion de la grève des écoles, il rappela qu'Othon Salazar « exhibait un des premiers livrets du parti communiste, parti qui s'adonne à l'agitation comme à l'arme de pénétration révolutionnaire pour ses fins ». Un mois plus tard, à l'occasion de la grève de Polytechnique il demandait encore que les rouges en soient écartés.

Le 16 juin, un militant d'*Accion Nacional* fut tué à Chihuahua. Ce fut là, sans doute, la raison du brusque revirement. A partir du 3 août, l'hebdomadaire nationaliste se range du côté des chefs syndicaux rouges dans leur lutte contre le gouvernement. Quand Othon Salazar fut arrêté, *la Nacion* (13 octobre) assura que le grand mérite du groupe avait été de réclamer publiquement, avec urgence qu'on nettoiyât le syndicat de ses chefs vénaux. Ceux qu'il fallait mettre dehors à tout prix, c'étaient les adversaires d'Othon emprisonné. Il était difficile de donner un certificat de bonne conduite plus absolu au vétéran du communisme mexicain. Quant aux cheminots de Vallejo, ce texte du 1^{er} mars nous paraît décisif:

La bannière initiale du mouvement des cheminots fut l'épuration, la réforme de l'organisation et de la vie syndicales. Elle comportait et comporte non seulement un changement de personnes, non seulement la cessation fortuite et passagère des abus et du despotisme de chefs syndicaux, corrompus par le monopole politique usurpateur; non seulement la rupture de la subordination politique du syndicat, mais la reconnaissance du syndicat comme une des institutions de base de la vie en commun et, pour autant, l'adoption d'un système éthique, qui souligne et garantit les fins, les méthodes d'action, la responsabilité du syndicat et, avec cela les droits des travailleurs eux-mêmes, si fréquemment mis de côté dans l'action syndicale elle-même, et les droits de la communauté, condamnée à la misère, à l'ignorance, à l'humiliation du fait que ses institutions ne marchent pas parce que ceux qui en ont la charge ont toujours un mépris du bien commun qui aboutit à leur propre ruine.

Non! La bannière initiale et permanente de Demetrio Vallejo, à partir du moment où il émergea au printemps de 1958, fut la lutte des classes et la révolution. Il n'y aurait rien à redire dans l'abstrait, aux considérations d'*Accion Nacional* sur le bien commun et l'autonomie syndicale. Dans le concret, rejeter tout le blâme sur le régime, et accorder aux dirigeants rouges syndicaux une approbation aussi illimitée, c'était courir au suicide. Et que pensez-vous de cette tirade contre le gouvernement?

Dérouté aux États-Unis parce qu'il constituait un péril pour les libertés publiques, le maccarthisme s'est réfugié au Mexique où ces mêmes libertés sont en voie de disparaître. Si le maccarthisme originel était respectable à cause de sa sincérité, sa contrefaçon créée ne mérite aucun respect. Il ne s'agit pas ici de combattre le communisme mais de justifier, sous prétexte de lutte anticommuniste, la persécution la plus acharnée contre ceux qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement; persécution qui inclut la privation judiciaire de séjour, l'emprisonnement illégal, la torture physique des détenus, la violation systématique du droit constitutionnel d'assemblée, la concentration arbitraire de civils dans des camps militaires, l'application systématique, en somme, des tchékas soviétiques.

Il reste encore tout de même une certaine liberté d'expression quand, chaque semaine, on peut remplir des pages de dénonciations aussi éloquentes. C'est même un signe de santé qu'on puisse critiquer impunément le gouvernement avec un tel abandon, même si l'on pouvait souhaiter que cette opposition s'exprime au Parlement et non seulement dans la presse. Faut-il encore tirer la conclusion que l'influence politique directe d'*Accion Nacional* est limitée à un milieu plutôt restreint? Un tel langage, écouté par un public nombreux, suffirait à renverser le gouvernement.

Il pourrait surgir un grave inconvénient si, dans ce milieu même, on se laissait emporter à une ligne de conduite qui risquerait d'entraîner l'Église dans une querelle d'ordre civique et politique, car l'Église doit rester au-dessus des partis comme des nations. Le succès cubain de Fidel Castro peut tourner bien des têtes, au Mexique et ailleurs. Le nouveau président du Mexique, M. Lopez Mateos, commence son sexennat au milieu de grosses difficultés. Espérons, pour la paix du pays et de l'Amérique toute entière, qu'il saura les surmonter sans violence.

6. Pendant les trois premiers mois de 1959, en effet, le Mexique a connu une période agitée. Les actes sanglants se multiplièrent, la menace constante d'une troisième grève du rail, plus fatale encore que les précédentes, tint la population dans un état de surexcitation nerveuse. A l'étonnement de tous, le gouvernement laissait faire; il rendit même la liberté aux communistes précédemment arrêtés. Pendant ce temps, la police poursuivait son enquête; elle finit par mettre la main sur la correspondance échangée entre Vallejo et les deux diplomates évincés, les véritables directeurs intellectuels de l'action révolutionnaire. On fit donc venir l'ambassadeur soviétique, et on lui présenta cette documentation

en exigeant le départ de Remisov et Aksenov. Il y eut des arrestations massives — on a parlé de 3,000 prisonniers — dont beaucoup furent libérés peu après. Il va falloir beaucoup de savoir-faire, et quelque chose d'autre que des sentences de prison, pour ramener la paix sociale après une explosion aussi volcanique. On peut voir, par cet incident, combien l'équilibre de l'Amérique latine peut être ébranlé par de soudaines violences.

Il y a de l'inquiétude partout! L'invasion manquée de Panama, en fin d'avril, fit penser que la vieille idée d'une Légion des Caraïbes était en train de renaître. Dans le passé, elle était dirigée surtout contre le Nicaragua et la République Dominicaine. Aujourd'hui, son rayon d'action s'élargit. En Argentine, d'autre part, le gouvernement de M. Frondizi vient d'expulser cinq diplomates: quatre soviétiques et un roumain pour activité syndicale et politique inadmissible.

7. Si j'ai raconté avec quelque détail cette histoire, c'est qu'elle contient d'utiles enseignements pour d'autres pays:

a) D'abord, jusqu'à son initiation communiste en 1950, Vallejo avait la réputation d'un jeune ouvrier rempli d'idéal. Tant qu'il lutta pour un syndicat propre et généreux, il eut la sympathie des honnêtes gens. Les exigences d'une lutte chrétienne qui invite au don total et sans réserves le découragèrent. Le communisme lui donna ce qu'il n'avait pas trouvé ailleurs: un but immédiat et enivrant pour son action, ses sacrifices, sa vie. Il ferma les yeux sur toutes les horreurs du régime: la guerre de Corée et le martyre du peuple coréen, le témoignage de Panmunjon, l'écrasement de la liberté au Vietnam, la réprobation de Stalin et de ses crimes par la plus haute autorité de l'Union soviétique, la répression sanglante de Poznan, les innombrables transfuges de Berlin, l'écrasement de la Hongrie et du Tibet, le lavage des cerveaux. Le communisme lui fit une grande publicité; il lui donna l'impression qu'il était de taille à se mesurer avec le gouvernement et à le vaincre. Puis, il fut laissé à son sort; les diplomates évincés firent leurs valises et s'en allèrent faire leur besogne ailleurs. Il y aura toujours des Vallejos,

et le communisme continuera à aller de l'avant malgré ses crimes, parce que notre vieux monde embourgeoisé dans son égoïsme a oublié que tout progrès vient du sacrifice. Quand on profite du communisme pour se pousser en avant, il faut tôt ou tard payer le prix de sa collaboration. On aimerait voir nos jeunes qui vont se faire applaudir derrière le rideau de fer apprendre cette leçon.

b) Ceux qui se servent de l'organisation, du savoir-faire et de l'élan communistes pour pousser leur cause jouent très gros jeu. Ils ouvrent la porte à un ennemi dont ils ne pourront plus se défaire. Les partis et mouvements nationalistes sont particulièrement vulnérables sur ce terrain, parce que leur bataille, pour autant qu'elle est négative, peut coïncider avec celle des communistes. Plus la mêlée devient rude, plus aussi les nuances disparaissent. S'ils luttent avec les communistes pour un objectif commun et contre un ennemi commun, qu'ils ne s'étonnent pas d'être traités en alliés des communistes. L'« anti-impérialisme » dont les communistes ont fait leur principale devise, aujourd'hui n'est pas tellement différent, au moment de la bataille, de l'anti-impérialisme nationaliste. Faut-il alors accepter cet « impérialisme »? Jamais de la vie! Mais c'est le nationalisme lui-même qui doit être transfiguré dans et par l'Église. Il est essentiel, par-dessus toutes choses, de travailler pour la paix, qui réconcilie les hommes et les nations dans l'obéissance filiale à Dieu. Justement parce qu'elle est totalement désintéressée, notre lutte contre le communisme se révèle souverainement efficace !!

1. Signalons la note de Pierre Chanleur dans les *Études* d'avril 1959 sur les *Émeutes sanglantes de Brazzaville*. Elles furent causées par ces profonds courants raciaux qui s'affublent aujourd'hui des noms de « socialisme » ou « démocratie », mais qui font remonter à la surface les vieilles haines de tribus, aussi profondément enracinées que la jungle elle-même. Depuis le 28 novembre 1958, la situation est tendue au Congo. Il y eut alors des bagarres qui firent 6 morts et de nombreux blessés. Celles des 17 et 18 février, organisées semble-t-il, par les « socialistes » contre les « démocrates », firent au moins 120 morts et 200 blessés hospitalisés. On eut des scènes horribles de femmes éventrées et d'enfants arrachés de leurs entrailles pour être fracassés. Tout cela, entre Congolais indigènes. On regrette que le chef du parti « démocrate », président du Conseil des ministres et chef du gouvernement soit un prêtre, l'abbé Fulbert Youlou; il a été frappé de suspense par l'épiscopat de son pays pour activité politique.

LE THÉÂTRE

Au royaume du rire

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

ANDRÉ MALRAUX, le nouveau ministre de la Culture en France, ne veut pas que le théâtre se confine au seul divertissement et il presse les comédiens du Théâtre français de délaissier un peu Labiche pour revenir à Racine. Cet appel à des spectacles plus sérieux manifeste que, chez les Français comme chez nous, on a le goût de rigoler et que les pièces noires n'emballent pas plus qu'il ne faut le grand public parisien. Cela explique encore, je crois, l'étonnant succès d'une jeune Compagnie de tout juste cinq ans d'existence, spécialisée dans le théâtre comique, la troupe de Jacques Fabbri.

Récemment, lors de leur première tournée américaine, Fabbri et ses joyeux comédiens nous ont conviés au royaume du rire, et, vraiment, nous n'avons pas été déçus. De leur répertoire encore peu considérable, on le comprend, ils ont représenté, sur la scène du Saint-Denis, trois comédies: *la Famille Arlequin* de Claude Santelli, *Misère et Noblesse* de Scarpetta et le *Fantôme* de Santelli d'après Plaute.

Le style comique de Fabbri et de ses compagnons ressuscite celui de la *commedia dell'arte*: la plus libre fantaisie dans une union harmonieuse de la danse, de la musique, du mime pour mieux faire valoir le texte en l'enrichissant de

toute la gamme des couleurs, des sons et des rythmes. Nous sommes, ici, en plein, au spectacle. Et c'est drôle, très drôle. Sans arrière-pensée, sans connivence avec de fuligineux symboles ou absconses élucubrations. Conduite par Fabbri, la farandole nous entraîne tous, artistes et spectateurs; nous nous laissons griser de mouvement et de rire et nous sortons de la salle joyeux et détendus. N'est-ce pas là le très beau rôle de la comédie?

Le premier spectacle, *la Famille Arlequin*, n'est pas une pièce au sens ordinaire du mot mais plutôt une série de tableaux racontant, à travers les époques et les frontières, l'histoire — tantôt glorieuse, tantôt misérable — de la *commedia dell'arte* et de ses plus illustres représentants: Arlequin, Pierrot, Scaramouche, Colombine, Léandre et Isabelle. Ingénuement, Santelli évoque les heures parfois tendres et émouvantes mais surtout folles et insouciantes de ces baladins de la scène dont les masques et costumes étranges cachent pourtant des visages et des cœurs humains. Aussi nous nous égayons de leurs gambades, de leurs lazzi, de leurs frasques bouffonnes comme nous sympathisons avec eux dans leurs déboires et leurs démêlés avec l'Ordre pas toujours compréhensif. Parfois, c'est bien un peu longuet:

on insiste un peu trop sur tel mouvement; on souligne avec excès tel jeu de scène amusant; on prolonge indûment une bonne blague: le revers ou la rançon d'une vie débordante!

Le triomphe de la Compagnie Fabbri c'est l'inénarrable drôlerie de Scarpetta, *Misère et Noblesse*. C'est proprement irrésistible. Au début, les premières répliques laissent indécis quelques spectateurs. Tout de même, entendre une adolescente crier qu'elle a faim, ce n'est pas drôle! Mais nous sommes à Naples, où tout le monde a « le soleil dans la bedaine » selon l'expression pittoresque de mon ami, et alors, la faim, les guenilles, la misère n'ont pas la même couleur qu'ailleurs, ni les tempéraments. Au reste, pourquoi s'en faire, la richesse est là, elle heurte à la porte avec un formidable spaghetti pour cinq personnes et la promesse d'autres boustifailles innommables. Vite, chez tous les spectateurs, l'inquiétude est disparue et le rire, du fond des poitrines, se délivre, fuse, monte, éclate, remplit la salle, sans fin. On voudrait taper sur la cuisse de son voisin, secouer la tignasse de la spectatrice d'en face qui gêne la vue; on oublie les froids de l'hiver disparu, la chaleur de l'été qui vient, l'article qu'il faudra faire sur la pièce et l'on rigole tout bonnement, sans vergogne, comme tout le monde, emporté par la puissance comique de l'œuvre.

Plaute est le grand auteur comique de la Rome antique. Il a créé des types célèbres qu'on retrouve ailleurs, dans le théâtre français, par exemple, comme Harpagon, Scapin, le Matamore...

Toutefois, la structure de ses pièces et aussi la qualité de son comique déroutent un peu le spectateur moderne. Ainsi dans *le Fantôme*, l'exposition du sujet nous paraît longue: les personnages n'en finissent plus de nous renseigner; en plus, le tissu de leur esprit est d'une fabrique assez grossière. En fait, chez Plaute, les esclaves jouent un rôle important, comme personnages et comme spectateurs de ses comédies. Pour ces auditeurs assez vulgaires par la naissance et la culture, pas trop de raffinement ni de subtilités verbales mais un sujet simple et bien expliqué, des sentiments primitifs, deux ou trois péripéties cocasses assaisonnées de plusieurs bonnes grosses farces. Il ne faut pas, non plus, bien sûr, une langue recherchée: on n'y verrait que du feu et on s'ennuierait.

De tels éléments dramatiques présentent un bien minime intérêt à nos esprits compliqués. Nous sommes peu enclins,

alors, à nous engager, à nous introduire dans une action qui sonne, à nos oreilles difficiles, une note étrangère. En l'occurrence, même des comédiens virtuoses de la scène ont peine à gagner notre adhésion, notre sympathique docilité. Il est bien caractéristique que, le soir de la première du *Fantôme*, la salle ne se soit réchauffée vraiment que dans la seconde partie du spectacle.

Je viens de parler de virtuosité. C'est le terme qui me semble le mieux adapté pour dépeindre dans les comédies interprétées, ici, le jeu de la troupe de Jacques Fabbri. Ces acteurs jouent de leur corps comme le plus prestigieux artiste de son instrument. L'aisance des attitudes, la vivacité du mouvement, la spontanéité des réactions dénotent, chez eux, non seulement un grand métier mais un naturel parfait qui est le comble de l'art. Avec ces comédiens, pour le spectateur, sécurité complète! Ils *sont* tellement leur personnage qu'on ne conçoit pas qu'ils puissent dire ou faire autrement.

Ce splendide résultat — rare même pour des professionnels — est l'œuvre de Jacques Fabbri, metteur en scène au mille inventions et acteur étourdissant de verve et d'originalité. Il est assurément l'âme de l'équipe qu'il entraîne au rythme de son enthousiasme. En effet, qu'il a l'air heureux d'incarner ses personnages! Et son bonheur, sa joie de jouer et de vivre, il les communique avec passion, à ses compagnons qui partent à sa suite dans une sarabande endiablée.

Ces compagnons, pour être juste, il faudrait les nommer tous: cela n'en finirait plus. Je cueille seulement quelques fleurs de choix. Avec Fabbri lui-même, impayable dans Semmolone de *Misère et Noblesse*, retenons Gaffuri en Arlequin; Mazzotti qui incarne, lui aussi, un sensationnel Felice dans le chef-d'œuvre de Scarpetta; Gabriel Jabbour, à la fois Simon dans *le Fantôme* et Pasquale dans Scarpetta; Claude Pieplu, ineffable Monsieur Bébé de Scarpetta et Théodore dans Plaute; chez les femmes, la belle Nadia Barentin, Isabelle de *la Famille Arlequin* et surtout Luisella dans *Misère et Noblesse*, et Flamma Walter magnifique interprète de Colombine, de la jeune Pupella de *Misère et Noblesse* et, dans *le Fantôme*, du gavroche esclave Pinacion. En fait, pourquoi parler de vedettes quand la véritable vedette c'est l'équipe entière avec son chef, Jacques Fabbri?...



Michel SPANNEUT: *Le Stoïcisme des Pères de l'Église, de Clément de Rome à Clément d'Alexandrie*. Coll. « Patristica Sorbonensia ». — Paris, Éditions du Seuil, 1957, 476 pp., 22,5 cm.

CE VOLUME marque les débuts de la collection « Patristica Sorbonensia ». Celle-ci ambitionne de « rassembler des travaux relatifs à l'histoire de la pensée dans le christianisme de l'antiquité ». A cette fin, elle se propose de publier, sous la direction de M. H.-I. Marrou, les premiers travaux importants des membres de son équipe, ou plus précisément leurs thèses de doctorat ès lettres en l'Université de France. L'A. du présent essai entend souligner le rôle primordial que tint le stoïcisme dans la pensée des premiers Pères de l'Église. Par là, il ramène à de plus justes proportions la place faite au platonisme chez

ces mêmes Pères: étiquette vague et facile sous laquelle, faite de mieux, on rangeait plusieurs éléments philosophiques relevés dans leurs écrits. D'autre part, l'originalité de certains Pères se voit, quoique restreinte par l'A., mieux indiquée et circonscrite. Plus d'une surprise est réservée au lecteur, — moins peut-être cependant chez les Pères apostoliques et apologistes, sauf sur certains points chez Clément de Rome et Justin. Mais le cas de Tatien est des plus intéressants, dont la physique et l'idée du monde moniste se trouvent prouvées stoïciennes. Il en va de même pour Athénagore, à l'écriture gonflée d'éléments stoïciens; et pour Tertullien, Novatien et Cyprien. Celui, toutefois, chez qui on est heureux de voir enfin l'influence de la Stoa explicitée et bien mise en lumière, c'est Clément d'Alexandrie, chez qui la dichotomie de l'âme, la division des êtres créés, les notions de connaissance et de Providence confessent une influence plus que superficielle du stoïcisme. En général, par ailleurs, la première pensée chrétienne a moins emprunté au stoïcisme ses théories sur Dieu ainsi que sa cosmogonie que bien plutôt sa conception fondamentale moniste en psychologie et en morale. Ces visions du monde, du cosmos, de l'homme et de Dieu, comme attitudes d'esprit, ont orienté dès l'origine la pensée de l'Église dans des voies auxquelles elle voudra toujours rester fidèle. Mais chez les Pères, ce choix et cette prise de position marquent un effort considérable de rationalisation contre le gnosticisme dualiste et les mystiques d'évasion. L'A. n'a cessé de souligner l'optimisme de ces temps. « Le sérieux

de cette influence (stoïcienne), écrit-il, est celui d'une tendance rationaliste moniste et optimiste très prononcée contre une spiritualité d'ascèse et d'évasion. Période où l'on a donné un exposé objectif, rationnel et raisonneur même, dominé par une conception unitive de l'univers, avant la grande flambée platonicienne vers 250... La religion et la théologie avaient été déjà — et jusqu'à l'année 230 environ — une science avec le stoïcisme... Clément semble assurer le passage de l'époque stoïcienne à l'époque platonicienne » (p. 434). Comment ne pas songer ici à Claudel, et, d'autre part, dans le désarroi actuel d'une pensée existentielle pessimiste, l'établissement de spiritualités frelatées ou d'une culture de faux et inutiles ascétismes, ne pas souhaiter un retour à ces sources étonnantes de santé et de vigueur? Ici, comme ailleurs, le retour aux sources authentiques est la meilleure garantie de renouvellement et de résurrection.

Fernand DORAIS.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception,
Montréal.*

Jeanne ANCELET-HUSTACHE: *Maître Eckhart et la mystique rhénane*. Coll. « Maîtres spirituels ». — Paris, Éditions du Seuil, 1956, 192 pp., 18 cm.

EXCELLENTE ÉTUDE sur un mystique qui fut des plus discutés et le plus diversement interprété. L'A. montre bien que Maître Eckhart fut incompris non seulement de ses contemporains, mais aussi aux époques subséquentes. L'œuvre latine du grand dominicain parle une langue de théologien. Tout le monde la comprend et personne n'y trouve à redire. L'œuvre allemande, au contraire, utilise un vocabulaire mystique où certaines audaces de langage peuvent être mal entendues. Par exemple, sur l'unité en Dieu, le néant des créatures, la transformation de l'âme en Dieu, que certains ont voulu comprendre dans un sens panthéiste, alors qu'en réalité, il y a ici expressions mystiques à saisir selon le contexte de l'enseignement traditionnel de l'Église. Les extraits choisis par l'A. nous permettent de constater par nous-mêmes cette hardiesse de pensée. L'A. a fort bien situé la place de Maître Eckhart dans la mystique catholique, indiquant de quelle lignée il provenait et quelle trace il a laissée après lui. En particulier, elle a souligné la filiation de Tauler et Suso, deux des plus grands mystiques allemands. Ce livre rend justice à un spirituel qu'on a défiguré comme à plaisir et fait servir aux fins les plus diverses. Il permet de lui redonner son véritable visage qui est celui d'un théologien catholique emporté par l'élan de la mystique.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Guy ARBOUR, P. S. S.: *Le Droit canonique particulier au Canada*. — Ottawa, Les Éditions de l'Université d'Ottawa, 1957, 167 pp., 24,5 cm.

MODESTEMENT, l'A. présente son ouvrage comme un travail de déblaiement. A ce titre, son effort est très méritoire et couronné de succès. Si l'on songe à l'étendue et à la variété de notre pays, on comprend la somme de recherches contenues dans ce volume. L'A. a fouillé les archives des évêchés, de celui de Québec notamment, et consulté bien des sources manuscrites, indults, etc. Son livre est une mine de renseignements. L'abbé Arbour suit l'ordre commode des canons, mais un index analytique, outre la table des matières, rendra service. Pour chaque canon offrant une législation spéciale au Canada, on trouvera un développement historique suivi de la législation actuellement en vigueur. L'histoire nous apporte une cueillette intéressante, parfois amusante, d'anecdotes et de faits. Telle l'histoire du chapitre de Québec (pp. 59 ss). Incidemment, on apprend que longtemps la retraite annuelle des prêtres tint lieu de synode, comme jadis en France, que les curés au Canada sont amovibles, à la seule exception du curé de la basilique de Québec, que, dans la province civile de Québec, les registres paroissiaux, et donc ecclésiastiques, sont reconnus par l'État. Privilège unique, note l'A. A la liste des patrons, l'A. aurait pu ajouter saint Jean Baptiste, donné aux Canadiens français par saint Pie X le 26 février 1908. Indispensable aux chancelleries, aux professeurs de morale et de droit canonique, ce livre sera fort utile aux curés, aux élèves de théologie, et intéressera tout laïc instruit. Cette thèse, ainsi que celles sur le serment et sur la

célébration du mariage au Canada (voir ci-dessous), font honneur à l'Université d'Ottawa, où elles ont été publiées.

Louis-C. DE LÉRY.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception,
Montréal.*

Abbé Bernard GUINDON: *Le Serment, son histoire, son caractère sacré*. — Éditions de l'Université d'Ottawa, 1957, 246 pp., 24,5 cm.

THÈSE DE DROIT CANONIQUE, où la partie historique (140 pp.), très fouillée et révélant une érudition considérable, prend largement le pas sur le développement doctrinal. Une préhistoire nous introduit chez les primitifs. Puis, nous étudions le serment chez les Juifs, les Assyro-Babyloniens, les Arabes — qui, selon nous, ne sont pas des païens, du moins à partir de Mahomet — les Grecs, les Romains. Les Grecs ont usé et abusé du serment, le mêlant à toute leur vie sociale, politique, civile, judiciaire. Même les arbitres des olympiades, les courtisanes jurent et prêtent serment. De ce long exposé se dégage la conclusion que tous les peuples, même les plus primitifs, ont regardé le serment comme un acte religieux et sacré. La partie doctrinale est bien développée. L'A. note l'embarras de certains Pères de l'Église devant les paroles de Notre Seigneur (*Math.*, v, 33 ss), qui semblent condamner toute prestation de serment, alors qu'il ne voulait que réagir contre l'abus qu'on en faisait. L'A. signale les exigences abusives des autorités civiles au sujet du serment, souligne que, dans les déclarations concernant le fisc, les douanes, etc., c'est plutôt d'un engagement d'honneur que d'un serment qu'il s'agit. Le sujet traité ne se prêtait guère à des innovations, mais on saura gré à l'A. d'avoir bien établi, dans la partie historique, la nature sacrée du serment, et d'avoir résolu avec compétence et solidité bien des cas qui se présentent dans la vie de tous les jours.

Louis-C. DE LÉRY.

*Scolasticat de l'Immaculée-Conception,
Montréal.*

Leo G. HINZ, O. S. B.: *The Celebration of Marriage in Canada. A Comparative Study of Civil and Canon Law outside of the Province of Quebec*. — Ottawa, The University of Ottawa Press, 1957, 190 pp., 24,5 cm.

ON SAIT que la juridiction civile du mariage au Canada est partagée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Mariage et divorce relèvent du pouvoir central; la célébration du mariage est régie par les provinces. Le présent ouvrage traite de la célébration du mariage, laquelle varie donc suivant les provinces. L'A. a même inclus dans son étude, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qui, n'étant pas provinces, dépendent encore du pouvoir fédéral. Il a, par contre, exclu la province de Québec, qui, possédant son propre droit civil, son Code, réclame une étude spéciale. L'A. traite aussi de la législation canonique concernant la célébration du mariage en relation avec la loi civile. En somme, c'est une double étude de droit comparé qu'il fait: 1) droit canon et droit civil; 2) droit civil de chaque province. Du point de vue civil, il s'agit d'une législation d'origine britannique, à base de coutumes, de décisions judiciaires, de précédents, précisés par des statuts ou lois écrites. Vient d'abord un court rappel historique de la loi anglaise sur la célébration du mariage, source de la législation canadienne. La partie historique pour le Canada est divisée par province. Il le fallait pour la clarté du sujet. La législation actuelle est examinée ensuite. Ici, l'A. n'a pas morcelé son travail, mais fait plutôt une étude comparative du droit actuel des provinces. Suit la législation canonique sur la célébration du mariage en relation avec la loi civile. Peut-être le P. Hinz aurait-il pu dégager plus nettement la juridiction respective de l'Église et de l'État en la matière? On note avec intérêt que le mariage religieux prévaut largement sur le mariage civil au Canada. Le mariage religieux est partout reconnu et suffisant. Le mariage civil, inexistant dans les provinces atlantiques, est permis ailleurs, mais peu fréquent. Par contre, tout ministre du culte peut assister au mariage de toute personne, quelle que soit la dénomination religieuse de celle-ci, ce qui est peu logique. Le consentement des parents aux mariages de mineurs est un point relevant de la célébration et donc entre dans la sphère de la juridiction provinciale. Comme le note l'A., les provinces ont probablement le droit d'exiger un examen médical pré-nuptial,

mais non celui d'interdire le mariage à qui, par exemple, souffre de tuberculose ou de syphilis. L'A. examine les *common law marriages* et conclut que, hors les cas où il est impossible de contracter mariage en présence des témoins exigés par la loi, une telle union ne serait pas reconnue valide. La bibliographie est imposante. L'ouvrage rendra service aux prêtres dans le ministère, aux chancelleries, aux hommes de loi *in utroque iure*.

Louis-C. DE LÉRY.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Dom Pierre MINARD, O. S. B.: **Memento canonique sur le noviciat et la profession religieuse**, suivi d'un appendice concernant les instituts séculiers. — Montréal et Paris, Éd. Fides, 1957, 124 pp., 23 cm.

CE PETIT TRAITÉ CANONIQUE du noviciat explique — en s'appuyant sur le Code, les décisions du Saint-Siège et quelques auteurs de première valeur — tout ce qu'un maître ou une maîtresse des novices doit savoir et pratiquer concernant l'admission et la formation des novices. On y trouve aussi des notions abrégées sur les différentes professions: temporaire ou perpétuelle soit simple soit solennelle. En appendices: 1) le noviciat dans les instituts séculiers régis par la constitution *Provida Mater* et 2) un formulaire pour lettres testimoniales, dispositions de biens, testaments, etc. Sans prétention, visant à être pratique, ce petit volume rendra service surtout aux supérieurs majeurs des communautés religieuses, aux maîtres et maîtresses des novices, non moins qu'aux novices eux-mêmes.

Louis-C. DE LÉRY.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

EN COLLABORATION: **Les Saints de tous les jours de janvier.** Collection « Les saints de tous les jours », vol. 1, Directeur: R. Morel. — Paris (174-176, boulevard Berthier), Le Club du Livre chrétien, 1957, 304 pp., 20 cm.

A TOUTES LES ÉPOQUES, les vies de saints ont été une lecture favorite du peuple et ont exercé une influence sur la destinée de plusieurs grands saints. Voici que, de nos jours, une équipe excellente d'écrivains catholiques entreprend de rajeunir le genre et de l'adapter à la mentalité de nos chrétiens modernes. Ces écrivains veulent éviter l'hagiographie à l'eau de rose; ils introduisent l'humour (parfois un peu trop) et la réflexion spirituelle dans leurs récits alertes et enlevés. Le style est direct, dru, pressant, rarement prêcheur. La présentation est soignée: magnifique reliure d'après Le Corbusier, belles illustrations, bois saillants de Rib, choix d'écrits des Pères, des saints, prières. L'ensemble constitue une réussite dans le genre qu'on s'est fixé. Je ne dirais pas cependant que cette lecture conviendrait à toutes nos familles canadiennes; elle plaira sûrement aux esprits les plus ouverts de chez nous qui y puiseront l'esprit de l'Évangile.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

DOCUMENTATION CATHOLIQUE: **Le Cinéma, la Radio, la Télévision.** Coll. « Qu'en pense l'Église? » Encyclique *Miranda prorsus* (8 sept. 1957), texte, commentaires et documents

annexes. — Paris (5, rue Bayard), Bonne Presse, 1958, 173 pp., 19 cm.

LES TEXTES pontificaux qui traitent des techniques modernes de diffusion, surtout l'encyclique *Miranda prorsus* (voir *Relations*, nov. 1957, p. 282), contiennent un enseignement que nous devons étudier et traduire en actes fidèlement. Dans l'excellente brochure de la Bonne Presse, on met en relief avec perspicacité les points majeurs de la pensée de Pie XII. Spiritualité possible du cinéma (pp. 46-47) et risque de la renier par souci mercantile (79, 90); influence supérieure du cinéma parce qu'il est un art total (60-62); responsabilité de l'acteur dont la vie privée ne mérite pas l'estime que conquiert son talent (91-92); devoir, pour les éducateurs (religieux et laïques), de connaître les spectacles télévisés afin de guider avec pertinence chrétienne les élèves qu'ils instruisent (121-122), voilà, entre autres thèmes, ceux qui m'ont paru les mieux commentés. La brochure, qui offre en outre une riche documentation, est à lire et à diffuser.

Joseph D'ANJOU.

René PIACENTINI: **Origines et Évolution de l'hospitalisation.** *Les Chanoinesse augustines de la Miséricorde de Jésus.* Coll. « Les grands ordres monastiques ». — Paris (61, rue des Saints-Pères), Grasset, 1957, 418 pp., 18.5 cm. Prix: 885 fr.

LA FOI transporte les montagnes, surtout lorsqu'elle est animée par un grand amour de Dieu et du prochain. C'est l'impression que nous laisse l'histoire des Chanoinesse augustines de la Miséricorde de Jésus. En recueillant les différents faits, notés par les annalistes de la communauté, l'A. présente une rétrospective, véritablement palpitante, de l'hospitalisation depuis le XVII^e siècle. Dans les premiers chapitres, il expose la genèse de l'œuvre: les hôtels-Dieu sont très antiques, « ils mêlent leurs origines à celles de la cité où ils sont nés » (p. 15). Fait curieux, impossible de connaître exactement comment est né « l'olivier » des Augustines; les nombreux rameaux qui s'en sont détachés (France, Angleterre, Canada et Afrique) sont tout de même une preuve tangible de son existence. Le chapitre III, consacré à la fondation de Québec, rappelle les temps héroïques de la Nouvelle-France. Grâce au style pittoresque, que ne négligeaient pas les annalistes, nous assistons aux nobles prouesses de nos ancêtres. Les Augustines connaissent, dès leurs débuts, de nombreuses difficultés; l'état des hôpitaux est lamentable; seule une vie centrée sur Dieu peut les soutenir. Aussi voyons-nous, peut-être un peu trop longuement, les détails concernant la vie d'une Augustine: sa journée, le temporel, la spiritualité. La Révolution vient tout saper, sauf le courage des religieuses, qui demeure inébranlable et permet la restauration. Enfin, l'union devient possible, et les chanoinesse voient la fédération approuvée en 1946. Cet ouvrage est très précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et surtout qui l'enseignent. Les professeurs d'histoire du *nursing* auraient grand profit à le consulter.

Sœur SAINTE-EUGÉNIE-DE-ROME.

Hôpital du Saint-Sacrement, Québec.

François SAINT-PIERRE: **Le drame du logement mis à nu.** — Paris (82, rue Bonaparte), Téqui, 1957, 132 pp., 18.5 cm. Prix: 400 fr.

EN HUIT CHAPITRES, l'A. expose les causes de la crise du logement, et certains problèmes techniques tels que démographie, pouvoir d'achat, aménagement du territoire et financement. Sa recherche repose sur la juste notion de l'homme et la conception de la famille. C'est dans cette perspective que l'A. pose les problèmes et les résout. « L'économique ne prime pas l'humain. » C'est en cela que ce petit opuscule vaut son pesant d'or.

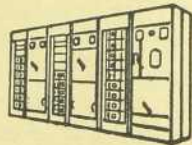
Émile BOUVIER.

Université de Sudbury.

Abbé Pierre BLANCHARD: **L'Âme du prêtre. Conflits et consécration.** — Paris (269, rue Saint-Jacques), Éditions du Vitrail, 1957, 187 pp., 18 cm.

DANS *Sainteté aujourd'hui*, l'A. a magnifiquement analysé l'inquiétude de la sainteté dont témoignant, au XX^e siècle, les œuvres des grands écrivains, croyants ou incroyants. A la suite de J.-L. Prévost et du P. André Blanchet, il expose ici l'effort accompli par le théâtre et le roman pour cerner l'énigme sacerdotale. D'une vingtaine d'ouvrages publiés par des contem-

Appareillage électrique, postes d'entrée haute et basse tension, sous-stations, contrôles de moteurs, interrupteurs «visi-plus», meubles d'acier, etc.



ELECTRICAL
MANUFACTURING LTD.

Claude ROUSSEAU, prés.

C. P. 1300,
Montmagny, Qué.

170-180 Dorchester est - Suite 109
Montréal, Qué. UN. 1-9151

Plans et estimations fournis sur demande sans obligation.

porains, français ou non (Bésus, Camus, Coccioli, Emmanuel, Estang, Green, Kazantzaki, Mauriac, Montherlant, Robinson, Zermatten...), il dégage des considérations qu'il soumet aux prêtres plus encore qu'aux laïcs. Moins littéraire que pastorale, son étude s'inspire des auteurs mentionnés pour dresser le procès du prêtre, signaler ses conflits (de la chair et du cœur, de l'esprit, de l'action sur les autres), le montrer aux prises avec l'adolescence, avec l'ambiguïté de l'apostolat, esquisser sa grandeur surnaturelle et présenter, d'après le livre de Mgr Pfiiegler, une typologie concrète du clergé. Ce recueil d'articles, qui n'a pas la densité de *Sainteté aujourd'hui*, révèle quand même les qualités de l'A. : l'esprit est perspicace et compréhensif, réaliste et respectueux du mystère, tandis que le style, clair et nuancé, joint la souplesse à la vigueur (la typographie n'a malheureusement pas la même perfection). Lecture faite, on conclut : le prêtre intrigue l'incroyant; les laïcs le veulent saint, sans toujours voir ce qui répugne à cette exigence; trop de gens le jugent avant de le connaître; le prêtre ne soupçonne pas assez ce qu'on pense et attend de lui. Prêtres, directeurs de séminaires, parents aussi trouveront dans ces pages de quoi nourrir une utile réflexion.

Joseph D'ANJOU.

Marie-Madeleine DEFRANCE: *Psychologie des filles pour l'instruction des garçons*. Coll. « Filles et garçons ». — Paris (86, rue de Gergovie), Éditions familiales de France, 1957, 91 pp., 18,5 cm.

LE SENS CHRÉTIEN de cette brochure en relève la qualité. Trois chapitres (écueils de l'affectivité féminine, activité féminine, profession) retiennent l'attention. Le reste me paraît trop semblable à ce qu'on rabâche sans fondement scientifique, sans observation désintéressée. La femme, ici, n'a guère de défauts, même si l'on sous-estime, à mon avis, son intelligence et sa raison. C'est tromper la fille et le garçon que de parer la première d'un altruisme spontané que ne connaîtrait pas son frère. Différences dans la sensibilité, la façon de s'aimer et d'aimer l'autre, voilà ce qu'il faut découvrir et montrer, à partir des singularités physiques elles-mêmes, où la réflexion sait voir une ébauche des vocations respectives de la fille et du garçon.

Joseph D'ANJOU.

Léopold LAMONTAGNE: *Arthur Buies, homme de lettres*. — Québec (28, rue Sainte-Famille), Presses universitaires Laval, 1957, 258 pp., 22 cm. Prix: \$3.50.

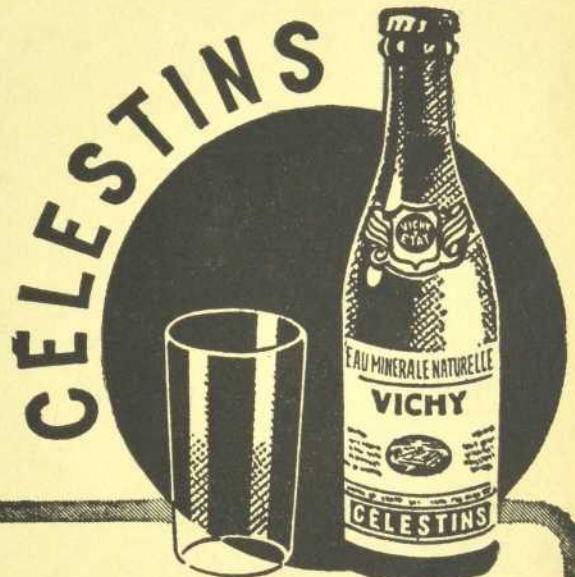
CETTE ÉTUDE de la vie et de l'œuvre d'un homme « psychologiquement... privé d'équilibre » (p. 239), qui ne connut pas sa mère et n'eut avec son père qu'une brève rencontre à l'âge de seize ans, souligne l'importance d'un foyer normal pour la réussite de la première éducation. L'A. affirme (9) que « l'impartialité exige... une étude objective... des intentions, des mobiles... des influences ». Nous aurions aimé qu'il manifestât une telle attitude envers les grand-tantes qui élèvent Arthur, à l'endroit de l'Église surtout. A cet égard, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il manque singulièrement de nuances. L'ordre chronologique, adopté pour « expliquer les transformations de Buies... (par) l'empreinte que son « quotidien » a laissée dans ses écrits », conduit à de nombreuses redites concernant l'œuvre elle-même. De plus, l'objectivité ne postule pas l'absence de convictions, mais le respect de celles d'autrui; les siennes, qu'on les explicite avec franchise, ou bien qu'on s'efface, qu'on ne projette rien de soi dans son texte. Ici, éclatent sympathies et antipathies de l'A. Il donne l'impression d'un écolier qui, n'osant jeter à la face de ses maîtres une rancune tenace, leur rapporte avec joie, tout en faisant mine de les désapprouver, les propos frondeurs d'un gamin désinvolte. On se serait attendu à un style plus châtié chez un admirateur de l'homme de lettres qui « a écrit... les plus belles pages de notre littérature » (137). L'A. possède une incontestable facilité d'expression et un riche vocabulaire; mais sa phrase, mal ponctuée, confuse et souvent mal construite, accuse parfois une forte influence de l'anglais; l'abus du verbe être, de nombreuses répétitions du même son... la déparent encore. La table des matières détaillée permet de suivre le fil conducteur de cet ouvrage, diffus comme l'existence et l'œuvre qu'elle décrit.

Béatrice CLÉMENT.

Boucherville, Qué.

JUIN 1959

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime "triste"?

RAREMENT nécessaire, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CELESTINS quotidien.

Son action bien connue et ses propriétés diurétiques contribuent à stimuler les multiples fonctions du foie et des reins et exercent un effet des plus salutaires sur le système digestif en général. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CELESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez « CELESTINS »

Importateurs: HERDT & CHARTON INC., Montréal

LE PAPE NOUS PARLE

13 mars: *Allocution aux participants du VIII^e congrès de l'Association nationale italienne d'Agents d'assurances.* — « Votre profession, bien qu'elle semble concerner des facteurs purement économiques, est en réalité très riche en contact avec les forces humbles et silencieuses de la famille, cette merveilleuse unité vitale, dans laquelle reposent le bien-être et la félicité des individus et de la nation. »

15 mars: *Allocution à un groupe de pèlerins de Venise.* — Il n'y a qu'une Église, celle de Rome.

18 mars: *Allocution aux participants du Symposium international pour la prophylaxie individuelle et aux membres de la Commission médicale internationale du Comité pour l'unité et l'universalité de la culture.* — « Reconnaitre ses propres limites est le point de départ pour toute conquête durable, dans l'ordre de la nature et de la grâce. »

19 mars: *Allocution à des groupes d'employés du service de voirie de la ville de Rome.* — Sens de la fête de saint Joseph. Il convient avant tout de considérer saint Joseph comme le protecteur de la famille et du travail. Le travail est nécessaire et ne peut être évité même par ceux qui sont pourvus de biens.

— *Allocution aux membres du Centre des volontaires de la souffrance et message radio-phonique aux malades du monde entier.* — Exhortation aux malades à offrir leurs souffrances et leurs prières pour le salut du monde et la sanctification des âmes.

28 mars: *Radiomessage de Pâques.* — « L'Église est vivante, comme son divin fondateur est vivant! L'Église avance avec la force même de la vie, comme Jésus, après s'être soumis aux servitudes de la nature mortelle, franchit victorieusement la barrière de pierre que ses ennemis ont dressée pour garder sa tombe... Le christianisme n'est pas cet ensemble de contraintes dont parle à la légère celui qui n'a pas la foi, mais il est paix, il est joie, il est amour, il est vie... »

29 mars: *Homélie à l'occasion de la messe de Pâques.* — Pâques est le triomphe du Christ. « Tout bon chrétien fait confiance au Christ. Il accomplit son devoir selon les divers commandements de sa conscience: conscience religieuse, conscience civile, en face de Dieu et en face des hommes. Le chrétien ne transige pas et se garde des compromis: il va de l'avant intrépide et sûr. Il est un coopérateur des problèmes de la paix. »

30 mars: *Allocution aux étudiants du Centre Richelieu.* — « Il ne suffit pas d'étudier les vérités religieuses, ni d'y réfléchir entre soi. Il faut agir. Soyez des actifs au service de Dieu et de l'Église. Soyez des apôtres, travaillant en union avec tous, sous l'autorité de la hiérarchie et dans un esprit de fraternelle charité. Alors, vous serez illuminés vous-mêmes par le Christ; alors, vous serez des lumières pour vos frères. »

1^{er} avril: *Allocution aux représentants de la Fédération des Universités catholiques.* — Appliquez-vous toujours davantage à unir vos efforts « pour la recherche et la divulgation de la vérité, afin d'opposer au matérialisme une défense et un rempart puissants... Ces motifs d'une plus haute unité (entre les diverses disciplines) doivent être recherchés dans le lien mutuel qui unit les doctrines et les sciences, dans la philosophie éternelle et dans la théologie sacrée. Disons plus: le sommet de l'unité de la science et de l'action, c'est le Christ, le Verbe de Dieu: il est la Vérité de qui, par qui et en qui sont toutes choses. »

— *Allocution au Congrès des écrivains et artistes noirs.* — « L'Église apprécie, respecte et encourage un semblable travail d'investigation et de réflexion, qui a pour objet de dégager les richesses originales d'une culture propre... Partout en effet où d'authentiques valeurs de l'art et de la pensée sont susceptibles d'enrichir la famille humaine, l'Église est prête à favoriser ce travail de l'esprit. Elle-même, vous le savez, ne s'identifie à aucune culture, pas même à la culture occidentale à laquelle pourtant son histoire est étroitement mêlée. Car sa mission propre est d'un autre ordre: celui du salut religieux de l'homme. Mais l'Église, pleine de jeunesse sans cesse renouvelée au souffle de l'Esprit, demeure disposée à reconnaître, à accueillir, et même à animer tout ce qui est à l'honneur de l'intelligence et du cœur humain sur d'autres plages du monde que ce bassin méditerranéen qui fut le berceau providentiel du christianisme... »

« Croyez-en, sur ce point, la sagesse séculaire de l'Église. Son regard éclairé sait déceler dans les formes, anciennes et nouvelles, de l'expression artistique ou littéraire ce qui doit être purifié pour être conciliable avec la dignité de l'homme, avec ses droits et devoirs naturels. L'universalité de son regard, attentif aux ressources humaines de tous les peuples, la met au service d'une vraie paix dans le monde. En aidant les élites qui se tournent vers elle à développer les possibilités

culturelles de leur patrie ou de leur race, l'Église les invite à le faire dans un esprit d'harmonieuse collaboration et de sympathie profonde avec les autres courants issus d'authentiques civilisations. N'est-ce pas à ce prix seulement que s'accroissent les conquêtes de l'esprit et que se nouent les liens spirituels d'une communauté humaine fraternelle? »

5 avril: *Allocution à un groupe de travailleurs des marchés généraux de Rome.* — « Nous ne sommes pas étrangers les uns aux autres et encore moins hostiles, comme, malheureusement, le prêche une idéologie erronée, en semant une haine injuste entre les classes; mais, chacun au poste qui lui a été assigné par Dieu, nous sommes appelés à nous aider et à nous servir avec charité, avec patience, avec douceur, suivant l'exemple du Sauveur Jésus... Seul celui qui a une foi ardente, animée par la charité, est au-dessus de toutes les misères, les mesquineries, les méchancetés du monde; celui qui, au contraire, se laisse vaincre par l'esprit du gain illicite, de l'arrogance, de la haine, de l'impureté, est destiné à souffrir, tout d'abord ici-bas parce qu'il ne peut jamais être pleinement satisfait; et puis dans l'autre monde. »

6 avril: *Allocution à un groupe d'étudiants d'Asie et d'Afrique inscrits dans diverses universités d'Europe.* — Certains affirment que l'Église est à son déclin parce que seules les personnes âgées s'intéressent à elle. Ce n'est pas vrai du tout. Dans l'Église, la jeunesse a toujours un rôle des plus importants et, partout, on voit des jeunes gens cultivés, bien préparés, qui tiennent à manifester, avec une parfaite dignité, leurs convictions religieuses.

7 avril: *Allocution au 1^{er} congrès international des Études cicéroniennes.* — L'annonce de la pensée chrétienne chez Cicéron; les études classiques nécessaires dans l'ère technique. « Beaucoup, malheureusement, sont démesurément captivés par l'extraordinaire progrès des sciences et veulent rejeter ou réduire l'étude du latin et d'autres de ce genre pour se consacrer le plus possible aux mathématiques et aux techniques et être ainsi de ceux qui édifient l'ère nouvelle. C'est précisément la pression de cette nécessité qui nous fait penser qu'il faut suivre une voie inverse. Lorsque l'esprit se pénètre plus intensément de ces choses qui conviennent hautement à la nature humaine et à sa dignité, il n'en doit que davantage acquiescer ce qui fait sa culture et son ornement, pour que les pauvres mortels ne deviennent pas semblables aux machines qu'ils fabriquent: froids, durs et sans amour. »

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Hector Lavallée, C. A.
Roger Lyonnais, C. A.
Jean Lussier, C. A.
Jacques Desmarais, C. A.
David Crockett, C. A.
Marcel Demers, C. A.

Romain Bédard, C. A.
Lionel Gascon, C. A.
Paul-L. Noiseux, C. A.
René Sénécal, C. A.
Maurice Saint-Louis, C. A.
Guy Préfontaine, C. A.

10 est, rue SAINT-JACQUES
MONTRÉAL — Tél. : UN. 1-6325

TROIS-RIVIÈRES
SHERBROOKE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

G. CERBELAUD-SALAGNAC: *Mademoiselle de Verchères*. — Pierre Radisson. — *Les frères Le Moyne relèvent le gant*. — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Éditions Fides, 1958, 96, 80 et 96 pp.

Récits romancés mettant en vedette les exploits accomplis, sous le régime français, par des personnages illustres de l'histoire du Canada. Les trois volumes font partie de la collection « La grande aventure ».

Louise ANDRÉ-DELASTRE: *Saint-Jean-Marie Vianney, berger du ciel*. — Lyon (3, place Bellecour), Emmanuel Vitte, 1958, 102 pp.

Petit ouvrage alerte, dans lequel l'auteur nous campe son héros avec un ferveur souvent teintée d'humour, s'efforçant en particulier de répondre à cette question: le message du Curé d'Ars est-il encore valable pour nous, chrétiens, et pour les jeunes d'aujourd'hui?

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE: *Institutions d'enseignement supérieur du Canada, 1958-1959*. — *Survey of Elementary and Secondary Education, 1950-1954*. — Ottawa, 1959, 84 et 182 pp.

Deux documents à connaître par tous ceux qu'intéresse le problème de l'éducation au Canada.

Alain HUS: *Les Étrusques*. — Paris, Éditions du Seuil, 1959, 192 pp.

Depuis une dizaine d'années, les Étrusques ont surgi de la nuit où ils sommeillaient pour se hisser sur la scène du monde. L'auteur de ce petit livre nous les présente avec science et sympathie; grâce à de nombreuses photographies, ce peuple antique revit sous nos yeux.

Denis SZABO: *Essai sur quelques aspects sociologiques de la crise du recrutement sacerdotal en France*. — Louvain, 1958, 12 pp.

Tiré à part d'un article paru dans le *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales* de l'Université de Louvain. L'A., qui est maintenant professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, cherche à comprendre, en sociologue, certains mécanismes de la crise de recrutement sacerdotal en France. Le terrain est neuf, l'entreprise, délicate, mais l'A. s'en tire avec maîtrise.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE: *Salaries and Qualifications of Teachers in Public Elementary and Secondary Schools, 1956-1957*. — *Relevé des bibliothèques, 1954-1956*. — *Awards for Graduate Study and Research, 1959*. — Ottawa, L'Imprimeur de la Reine, 1959.

Trois grandes brochures qui mettent à la portée des chercheurs des statistiques intéressantes et bien présentées sur des sujets se rapportant à l'éducation.

COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE: *Les Cheminements d'une grande pensée*. — Montréal, 1959, 32 pp.

Bel album illustré rappelant la mission du Comité des Fondateurs et quelques-unes de ses principales réalisations depuis sa fondation en 1942. En préface, le chanoine Lionel Groulx, président du Comité, écrit: « Notre époque et notre monde ont besoin plus que jamais de l'exemple et du message des saints. Et il n'est pas indifférent à la vie d'une chrétienté, soucieuse de maintenir à bon niveau sa vie spirituelle, de sentir tout près de soi, fils de son sol et fils de son histoire, les héros de sa foi. »

CAHIERS LAËNNEC: *L'Expérience médicale*. — Tables générales: 1934-1957. Paris (10, rue Cassette), Lethielleux, 1958.

Le premier cahier (juin 1958) contient une série d'articles sur l'expertise médicale, entre autres le suivant: « Qu'attendre de l'expertise en matière d'accidents de la route imputables à l'alcool? ». Le second est consacré entièrement à des tables (chronologique, par matières et par auteurs) qui vont de 1934 à 1957.

Léopold TAILLON, C. S. C.: *Diversité des langues et bilinguisme*. — Montréal (3745, chemin de la Reine-Marie), L'Atelier, 1959, 96 pp.

Deuxième édition d'un ouvrage dont *Relations* (octobre 1958) a déjà fait l'éloge. Dans son épilogue, l'A. écrit ces lignes à méditer comme un avertissement: « Qui-conque perd la fierté de sa langue maternelle fait facilement litière des autres fiertés. On se proposerait d'aveugler notre jeunesse d'origine et d'expression françaises qu'on ne pourrait trouver de plus insidieux et efficace moyen qu'un bilinguisme scolaire anglicisateur. »

Tél. : RE. 7-3651



J. L. Guay & Frère
LIMITÉE

SPÉCIALITÉ :
Construction d'édifices religieux

COLLÈGES
COUVENTS
SÉMINAIRES
HÔPITAUX, etc.

6900, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal

TOUS

LES
ACCESSOIRES
ELECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple
de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*

**Souris qui n'a qu'un trou
est bientôt prise**

... et vous serez pris aussi si vous attendez l'affluence des clients d'automne pour faire réparer ou réviser votre système de chauffage ou votre plomberie. Le meilleur temps, c'est maintenant. — Qu'il s'agisse de travaux pour des particuliers ou des institutions (hôpitaux, maisons d'enseignement), nos techniciens et ouvriers spécialisés apportent toujours la même conscience professionnelle.

Théorie alliée à la pratique



Victor 9-4107
360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

CHOISIR EST UN ART ET L'ART EST UN CHOIX

GALERIE **“L'Art français”**

Peintures à l'huile, aquarelles, gravures modernes et classiques
Encadrements artistiques — Restauration de tableaux

VOYEZ leur galerie à 370 OUEST, LAURIER, Montréal-8
CR. 7-2179

Spécialité d'oeuvres originales et de reproductions d'artistes canadiens.

REVUE DES REVUES

Documents et commentaires (100, rue de l'Université, Paris, 7^e), « L'économie sociale et politique selon les derniers enseignements de Pie XII ». — « L'entreprise devant les problèmes sociaux », par Philippe Laurent, S. J., décembre.

Un choix de textes de Pie XII sur les fins et le rôle de l'économie sociale et politique. — Analyse des quatre conceptions possibles de l'entreprise et essai d'intégration des travailleurs dans l'entreprise.

The Christian Democrat (The Catholic Social Guild, Oxford), « Human Relations in Industry ». — « The moral Aspect of State Welfare », par Paul Crane, S. J., janvier.

Lettre pastorale de l'évêque de Shrewsbury sur la question sociale et les relations industrielles. — Le P. Crane republie ici un article déjà paru dans le *Month* du mois

d'octobre et qui avait suscité de grandes discussions.

Esprit (19, rue Jacob, Paris, 6^e), « Les sciences sociales aux États-Unis », janvier.

Numéro spécial. Les articles sont rédigés par des auteurs américains, sauf celui de M. Dufresne. Voir entre autres: « Psychologie et ordre social », « La stratégie de la recherche », « Sciences sociales et action politique », « Le rôle des économistes », etc.

Les Cahiers de Nouvelle-France (1344 est, rue Sherbrooke, Montréal), janvier-avril, n^o IX.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la publication de *Nation nouvelle*, les *Cahiers de Nouvelle-France* continuent à paraître. Au sommaire de ce numéro: « Pie XII, géant du catholicisme », par le chanoine A. Larouche, « L'homme et la promotion économique », par Armand Leroux, « Esprit professionnel et civisme en éducation », par Richard Bergeron, etc.

Social Order (3908, Westminster Place, Saint Louis 8, Mo.), « Parents, Teen-Agers and Dating Patterns », par John L. Thomas, S. J., février.

Les fréquentations entre les jeunes gens et les problèmes qu'elles posent aux parents catholiques soucieux d'accomplir leur devoir. L'auteur n'est pas tendre à l'égard de certaines pratiques admises communément dans la société américaine. Sa conclusion est à retenir: « Catholic parents must face the fact that our postchristian, secular society with its neurotic overemphasis of sex, has established patterns of conduct which neither they nor their children can accept if they wish to remain faithful to Christ. »

The Commonweal (386 Fourth Avenue, New York 16), « Federal Aid to Education », par Francis Griffith and Philip Burnham, 30 janvier.

Deux articles sur l'aide fédérale à l'éducation, le premier exposant les motifs d'accepter cette aide fédérale, le second, les raisons de la refuser. Même aux États-Unis, tous sont loin d'être persuadés que l'aide fédérale à l'éducation soit une bonne chose.

Prêtre aujourd'hui (1001, rue Saint-Denis, Montréal), « Lois de l'éducation populaire », par l'abbé Jacques Grand-Maison, février.

« Il est urgent d'apprendre à dialoguer démocratiquement, à faire équipe avec les gens du peuple comme avec ceux de l'élite. À quoi bon accuser les premiers d'infantilisme et les seconds d'intouchables si nous traitons les uns et les autres comme des enfants. »

Informations catholiques internationales (163, boul. Malesherbes, Paris,

17^e), « Aspects actuels de l'anglicanisme », 15 janvier.

Dossier sur l'anglicanisme, avec un éditorial du P. Congar, O. P.: « Point de vue catholique sur le travail œcuménique ».

The Month (114 Mount St., W. 1, London), « An Apology for the Welfare State », par Sir Henry Slessor, janvier.

Article qui répond à une dénonciation du *Welfare State* par le P. Paul Crane, S. J. Dans le même numéro celui-ci réplique à l'article de M. Slessor en maintenant ses positions antérieures.

Les Cahiers du Clergé rural (13, rue du Docteur-Roux, Paris, 15^e), « Profession et vie chrétienne », par Joseph Templier, janvier.

La profession est d'abord service d'autrui. Après avoir développé cette vérité, l'auteur indique brièvement « comment la profession ainsi exercée peut concourir à établir en l'homme la condition chrétienne ».

La Revue Nouvelle (5, square de la Résidence, Bruxelles), « Saint-Esprit et esprit de liberté », par Yves Congar, O. P., janvier.

Description du monde du xx^e siècle et rôle de l'Église en ce monde, tout particulièrement des laïcs, devenus « des chrétiens adultes, des hommes libres ». Vrai sens à donner au mot liberté dans l'Église.

Saguenayensia (Séminaire de Chicoutimi), janvier-février, vol. I, n^o 1.

Nouvelle revue publiée par la Société historique du Saguenay « pour faire mieux connaître à nos gens et à ceux de l'extérieur notre grande région, et spécialement son histoire, sa géographie et sa contribution à l'activité matérielle, intellectuelle et même spirituelle du monde ».

Apostolic Perspectives (Box 181, Notre Dame, Indiana), décembre-janvier.

Numéro spécial sur l'unité religieuse, avec des articles sur les attitudes œcuméniques et le mystère de l'Église.

America (329 W., 108th St., New York 25), « Religious Pluralism and Public Morality », par John R. Connery, S. J. — « Professor Slichter Looks at Labor », par B. L. Masse, S. J., 21 février.

La moralité publique est-elle liée à une croyance religieuse? L'Église catholique, quand elle s'oppose au *birth control*, s'appuie-t-elle uniquement sur des arguments religieux? L'auteur répond à ces questions en exposant les fondements de la moralité et l'attitude pratique à tenir par les catholiques. — Le P. Masse critique les trois propositions du professeur Slichter sur les unions ouvrières: 1) ces unions ont rendu de grands services à la société américaine; 2) elles sont devenues égoïstes et corrompues; 3) elles ne pourront regagner leur prestige que par l'intervention du gouvernement.

Épargnez

tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

YOGOURT DELISLE

LE PLUS SAIN DES LAITAGES FRAIS

« L'homme ne meurt, il se tue », dit-on. Il est exact que les résidus de la nutrition produisent dans l'intestin des toxines qui empoisonnent lentement, continuellement.

Un pot de Yogourt Delisle, pris chaque jour comme dessert, est souverain pour détruire les mauvais microbes de l'intestin et donner plus de résistance à l'organisme.

Se consomme nature ou sucré. S'harmonise bien avec les fruits frais.

* * *

Pour livraison à votre domicile, veuillez appeler:

J. DELISLE

5275, RUE BERRI Tél.: CR. 4-0434

Apprenez à connaître les avantages
de l'épargne en ouvrant un compte

à la

**BANQUE
CANADIENNE NATIONALE**

Il y a un bureau de la Banque dans votre voisinage

L'épargne

Solution à plusieurs problèmes

- INDIVIDUELS • FAMILIAUX • SOCIAUX
- NATIONAUX

C'est l'épargne qui vous permet de payer le premier versement sur votre maison, l'hypothèque ou l'instruction des enfants.

C'est l'épargne qui vous assure une pension supplémentaire.

Sans obligation de votre part un de nos représentants vous fournira tous les renseignements nécessaires.

DEVENEZ MEMBRE DE :

**L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

1344 est, rue Sherbrooke — MONTRÉAL
LA. 1-3698

Aidez-nous à répandre *Relations*

Un de nos lecteurs nous écrivait récemment : « Je puis vous assurer que je ferai tout en mon possible pour répandre parmi mes anciens confrères du cours classique ainsi que parmi les gens de culture qui se trouvent sur mon chemin cette revue exceptionnelle au Canada français. Car je déplore le fait que seulement 13,000 abonnés reçoivent votre revue. »

Si seulement 10% de nos abonnés posaient le même geste concret que ce lecteur, notre tirage ferait un saut déjà très appréciable. Pourquoi ne feriez-vous pas comme lui? Nous vous remercions d'avance.

Prix de l'abonnement : \$4.00 par année.

Relations

8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal-11 — DU. 7-2541

NOUVEAUTÉ

*Le Centre catholique national
du Cinéma, de la Radio et de la Télévision*

présente

Recueil des films de 1957

Un répertoire adapté aux conditions de notre public et qui porte un jugement sur les films tels qu'ils circulent dans la province de Québec.

- Un volume qui répond aux directives de l'Eglise
Cf. Encyclique *Miranda prorsus*.
- Une source d'informations pratiques et sûres
sur la valeur morale, spirituelle, artistique et technique des films.
- Un instrument indispensable d'action
pour les prêtres, les éducateurs, les parents et les apôtres laïques.

Ce **RECUEIL** fait suite à celui présenté par le Centre diocésain du Cinéma, de la Radio et de la Télévision de Montréal, pour les films de 1955-1956. Il contient l'analyse de tous les films sortis en première, dans les cinémas de la province, au cours de l'année 1957. Ces films, comme on le sait, circuleront encore longtemps, en 35 mm., dans les cinémas et en 16 mm. dans les salles paroissiales et les institutions du pays. Le **Recueil des films de 1957** est le deuxième d'une série qui se poursuivra d'une année à l'autre.

Les deux volumes: **Recueil des Films de 1957** et **Recueil des Films de 1955-1956** sont en vente aux Editions Bellarmin.

Prix: \$3.50 pour chaque **Recueil**. Port en plus.

Une remise de 20% est accordée aux membres du clergé et des communautés religieuses ainsi qu'au personnel enseignant. Remise habituelle aux libraires.

Le **Recueil des Films de 1958** paraîtra au cours de l'été. Ne courez pas le risque de voir l'un des deux premiers Recueils manquer à votre collection. Commandez ce qu'il vous faut dès maintenant.

LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal-11 — DU. 7-2541.

